

15 avril 2024

# Assemblée Générale 2023



## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	2
RAPPORT MORAL.....	3
RAPPORT FINANCIER.....	5
Bilan 2023 .....	6
Compte de résultat 2023 .....	8
Comptes d'exploitation détaillés 2023 .....	9
Le Budget prévisionnel 2024.....	13
Les rapports du commissaire aux comptes : documents en annexe.....	14
RAPPORT D'ACTIVITES 2023.....	15
État des lieux des MJC.....	15
La FRMJC .....	15
La FRMJC – fonction employeur.....	16
L'équipe d'animation régionale, une ressource pour la vie de réseau .....	20
Le dialogue social avec les salariés·es - Le travail avec le CSE .....	21
FRMJC & vie de réseau, ressource pour les MJC.....	22
Des administrateur.rices impliqué.es.....	25
Une équipe d'animation ; des outils au service des MJC .....	26
La FRMJC, espace de partages de projets et d'actions des temps de rencontres dans notre réseau - Espaces d'animation à thématiques.....	28
LA FRMJC BZH-PDLL travaille aussi dans des espaces de coopération avec d'autres partenaires.....	38
La FRMJC, un centre de formation - un secteur d'études et de conseils .....	41
RAPPORT D'ORIENTATION 2024 .....	43

AGO 2023 du 15 avril 2024

Les Maisons des Jeunes et de la Culture ne sont pas des îlots hors du monde. Elles y sont pleinement installées et participent à sa transformation. La guerre en Ukraine, l'occupation israélienne et la guerre déclenchée à Gaza, les génocides en Palestine, au Congo, les conclusions du 6ème rapport du GIEC, la montée des nationalismes décomplexés sont des drames qui impactent nos sociétés.

En France, le recul des libertés publiques (droit de manifestation, droit d'association), la loi immigration, les attaques multiples contre les précaires, les chômeurs, les droits des malades, l'école où s'instaure un véritable séparatisme social, le rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France...montrent qu'il y a un très net recul des droits humains.

Au sein du monde associatif, la lassitude la fatigue, l'épuisement des bénévoles, de salarié·es à responsabilité peuvent engendrer une perte de sens et de motivation dans l'engagement (10% de postes non pourvus), notamment dans certaines situations, où l'expression de désaccords, pourtant indispensables à la démocratie est qualifiée de manque de bienveillance, voire de violence.

La technocratie vient compliquer la gestion de nos associations. Elle oblige nos salarié·es, à partir des plateformes administratives qui se multiplient et se transforment, à prendre progressivement le relais des fonctionnaires. Elle vient masquer le manque de financements, que l'on peut repérer par exemple dans les propos de la nouvelle ministre de la culture, qui, si elle reconnaît la nécessité de soutenir l'Éducation Populaire indique que cela doit se faire à moyen constant,

Les collectivités territoriales connaissent également des restrictions de dotations. Certaines ont fait le choix de réduire leur soutien financier alors que nous connaissons une inflation sans précédent depuis plusieurs mois, et une insuffisance de moyens depuis plusieurs années par rapport aux besoins d'Éducation Populaire dans la société.

C'est bien dans ce contexte que les 1000 MJC de France œuvrent au quotidien chacune sur leurs territoires pour mettre en action les valeurs et les principes d'Éducation populaire : favoriser l'émancipation par une démocratie active où les désaccords sont féconds, permettre aux citoyen·nes avec une attention particulière aux jeunes de comprendre la complexité du monde, de la société et d'agir en faveur de l'engagement, et de permettre à chacun·e d'exprimer sa propre culture, et de se confronter à celles des autres.

L'incendie de la MJC du plateau dans la nuit du 29 au 30 Juin, dans le cadre des émeutes des quartiers populaires qui ont suivi la mort du jeune Nahel, a été pour nous un véritable choc. Cependant dans notre communiqué commun « Osons garder la paix », nous avons privilégié la voie du dialogue, et notamment avec les jeunes du quartier. Nous avons affirmé dès le début que cette maison continuerait son action, car toutes et tous en ont besoin pour rêver, oser l'impossible, nous rencontrer, discuter, débattre, dialoguer..."*Les mères, les pères de ce quartier ont peur pour leurs enfants. Ils et elles savent qu'ils risquent violences, insultes, surtout s'ils sont de couleur. Alors pour vous, pour elles, eux, et leurs enfants, rien ne s'arrête*". Nous nous sommes aussi adressés à celles et ceux qui avaient exprimé leur colère en brûlant la MJC en leur disant que nous comprenions leur colère mais que nous désapprouvions le mode et la violence de son expression. "*Nous savons que lorsque les quartiers brûlent, ça brûle dans le cœur des jeunes, où qu'ils et elles soient. Oui, les jeunes racisé·es de nos quartiers n'ont pas les mêmes chances, ne bénéficient pas du même accès aux droits que les autres*"

Face à ces contraintes, nous avons sans cesse besoin de réaffirmer le besoin d'Éducation Populaire dans la société, partout. Pour cela, nous avons besoin de moyens, que nous réclamons depuis des années, de moyens pour fonctionner, dans un partenariat avec des collectivités sur des orientations, pas de multiplication d'appels à projets, consommateurs de temps, d'énergie et de perte de sens dans les actions nécessaires. Nous avons besoin aussi de temps pour nous poser, pour réfléchir et mieux agir, pour mieux travailler avec nos financeurs, et définir ensemble nos orientations communes, à nous ensuite de les mettre en œuvre et de les évaluer en partenariat.

C'est ce que nous avons mis au travail cette année avec le laboratoire de recherche ATEMIS. Merci à Nadia et Thierry pour leur implication dans ce travail qui nous permet d'approfondir notre action.

La gestion des ressources humaines a mobilisé beaucoup d'énergie cette année. Nous pouvons nous réjouir de la signature de l'accord d'entreprise et des avenants le 19 Juin. Aux salarié·es du siège, un grand merci à Patrick, Salim, Corinne, Sarah, Sophie pour votre investissement sans faille et une adaptation permanente pour faire face au quotidien de la FRMJC dans une équipe réduite, bouleversée par une série d'arrêts maladie puis renouvelée. Merci à Jean-Charles, Régine, aux deux Yann, Alexis, Manon pour votre constante implication dès le début de votre prise de fonction en dépit de l'incertitude de la durée de vos contrats. Enfin, merci à la commission RH et à Corinne pour l'énergie, le temps consacré à la compréhension de cette série d'arrêts au niveau du siège. Les premiers courriers de la CPAM nous informent que *"les éléments indiqués ne permettaient pas de reconnaître le caractère professionnel de l'accident, et que les événements décrits ne pouvaient être qualifiés de fait accidentel survenu au temps et au lieu du travail"*. Dans quelques semaines, nous prendrons connaissance des conclusions de l'enquête sur l'évaluation des risques psycho sociaux, que la FRMJC a sollicité auprès de la médecine du travail, actuellement en cours (les entretiens sont terminés). Nous sommes confiants. Enfin, nous adressons tous nos encouragements à nos collègues dans leurs nouveaux choix professionnels : Alexandrine LE METAYER a été remplacée par Christophe PRIGENT à la direction de la MJC la Bouvardière, et Stéphanie LEUBE par Anne JIQUET à Douarnenez.

Dans nos deux régions, nous essayons au mieux de construire notre vie de réseau à partir des besoins des bénévoles, des professionnel·les des Maisons des Jeunes et de la Culture. L'animation de réseau a forcément pâti des difficultés du siège, nous obligeant à reporter des actions, notamment les journées jeunesse à l'automne 2024. La communication a souffert.

Cependant, "tel le roseau qui plie mais ne rompt pas", la FR peut mettre en avant plusieurs points : le service "paies" concerne maintenant 6 MJC, l'accueil de stagiaires DEJEPS en statut d'apprenti·es grâce à la création d'une UFA, le lancement de l'observatoire des MJC, la belle édition des MJC au Thabor, et le chantier ATEMIS qui va ouvrir des horizons. Ces quelques exemples et bien d'autres sont présentés de manière plus précise dans le rapport d'activités.

Au nom du conseil d'administration resté pleinement motivé et actif en dépit de la complexité des problèmes rencontrés, je renouvelle l'appel à renforcer une synergie collective, transparente et sereine pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain dans l'intérêt de nos MJC et de notre mouvement.

*La présidente – Marcella Sorci*

## RAPPORT FINANCIER

AGO 2023 du 15 avril 2024

Le bilan financier 2023 a été réalisé dans des conditions très difficiles en raison de l'absence prolongée de notre comptable.

Il a été repris depuis peu par Alexis L'homme, accompagné de l'équipe administrative, et en particulier de Salim DIARRA, de Yann Frémeaux et de Corinne LE FUSTEC. Ils et elle ont réalisé une tâche titanesque et d'une grande efficacité.

Au nom de la fédération, je les remercie pour la qualité de leur travail.

Voici donc un rapide bilan de notre résultat financier.

On commence par notre bilan actif (ce que possède notre association en provision, trésorerie et biens divers), il s'élève à **923 535 €** (1 038 882 € en 2022), en baisse puisque que nous avons utilisé une partie de nos provisions pour des départs à la retraite.

Les comptes de résultats enregistrent tous nos mouvements financiers de l'année séparés par les charges et les produits.

Nos produits s'élèvent à **1 981 437 €** contre 2 003 715 € en 2022, soit une légère baisse.

Pas de grands bouleversements dans nos produits.

On peut tout de même souligner l'excellente recette liée aux cotisations des adhérents (+ 7 000 €).

100 % des MJC ont payé leurs cotisations. C'est un signe de bonne santé du réseau. Ce n'est pas le cas de toutes les fédérations.

Nos charges s'élèvent à **1 972 182 €** (1 960 656 € en 2022). On peut en conclure que nos charges sont maîtrisées dans cette période, c'est important de le noter.

Notre résultat net est alors de **9 255 €**. Il est donc positif, pas très loin de l'équilibre.

Il faut ajouter que notre équipe a décidé d'opérer un nettoyage de charges des exercices antérieurs à hauteur de 27 307 €. Cela implique que notre résultat d'exploitation 2023 est de **31 697 €**.

En conclusion, on peut écrire que notre budget 2023 est maîtrisé, puisque le budget prévisionnel 2023 tablait sur un excédent de 30 000 €.

Notre trésorerie s'élève à **466 714 €**. C'est une somme importante, mais ramenée aux sommes que nous manipulons sur l'année, ce n'est pas excessif. Il faut donc rester vigilant.

C'est pourquoi nous avons construit un budget prévisionnel 2024 assez prudent qui est programmé pour être à l'équilibre.

*Le trésorier - Laurent Chanoïne*

## BILAN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2023

### BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	3 721 €	3 721 €	- €	- €
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	67 335 €	46 886 €	20 449 €	24 163 €
			- €	
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	15 €		15 €	15 €
Prêts	52 262 €	52 262 €	- €	- €
Autres immobilisations financières	600 €		600 €	600 €
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>123 932 €</b>	<b>102 868 €</b>	<b>21 064 €</b>	<b>24 778 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnement	- €		- €	1 611 €
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	442 415 €	21 278 €	421 137 €	416 598 €
Autres créances	29 414 €	21 427 €	7 987 €	1 058 €
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	- €		- €	- €
<b>Disponibilités</b>	466 714 €		466 714 €	592 779 €
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF</b>				
Charges constatées d'avance	6 632 €		6 632 €	2 058 €
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>945 175 €</b>	<b>42 705 €</b>	<b>902 470 €</b>	<b>1 014 104 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>1 069 108 €</b>	<b>145 574 €</b>	<b>923 535 €</b>	<b>1 038 882 €</b>

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
Autres réserves	94 051 €	94 051 €
Report à nouveau	337 433 €	294 375 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 255 €</b>	<b>43 059 €</b>
<b>total</b>	<b>440 740 €</b>	<b>431 485 €</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	103 382 €	158 800 €
<b>total</b>	<b>103 382 €</b>	<b>158 800 €</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 510 €	3 510 €
<b>total</b>	<b>3 510 €</b>	<b>3 510 €</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	500 €	500 €
Fournisseurs et comptes rattachés	43 391 €	44 686 €
Dettes fiscales et sociales	312 201 €	386 849 €
Autres dettes	17 290 €	5 911 €
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	2 520 €	7 140 €
<b>total</b>	<b>375 903 €</b>	<b>445 087 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>923 535 €</b>	<b>1 038 882 €</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT 2023

Exercice clos au 31 décembre 2023

	<b>31/12/2023</b>	31/12/2022	<i>Variation</i>
	12 mois	12 mois	%
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes d'activités	177 471 €	130 220 €	36%
Subventions d'exploitation	1 534 937 €	1 519 180 €	1%
Reprises/provisions	97 166 €	91 214 €	
Transfert de charges	113 537 €	214 649 €	-47%
Autres produits	53 038 €	46 912 €	13%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 976 149 €</b>	<b>2 002 175 €</b>	-1%
<b>Charges d'exploitation</b>			
Fournitures	56 117 €	51 383 €	9%
Charges externes	149 133 €	171 402 €	-13%
Impôts, taxes et versements assimilés	117 971 €	116 038 €	2%
Salaires et charges sociales	1 558 750 €	1 570 088 €	-1%
Dotations aux amortissements	13 173 €	9 633 €	37%
Dotations aux provisions	45 029 €	41 262 €	9%
Autres charges	4 280 €	286 €	
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 944 452 €</b>	<b>1 960 092 €</b>	-1%
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 697 €</b>	<b>42 083 €</b>	-25%
<b>Produits financiers</b>	3 491 €	1 540 €	
<b>Charges financières</b>	- €	- €	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 491 €</b>	<b>1 540 €</b>	127%
<b>Produits exceptionnels</b>	1 798 €	- €	
<b>Charges exceptionnelles</b>	27 307 €	450 €	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 25 509 €</b>	<b>- 450 €</b>	
Impôts sur les bénéfices	423 €	114 €	
<b>Total des produits</b>	<b>1 981 437 €</b>	<b>2 003 715 €</b>	-1%
<b>Total des charges</b>	<b>1 972 182 €</b>	<b>1 960 656 €</b>	1%
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionner	- €	- €	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 255 €</b>	<b>43 058 €</b>	-79%
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat	40 637 €	46 853 €	-13%
<b>Charges</b>			
Personnel bénévole	40 637 €	46 853 €	

## COMPTES D'EXPLIATION DÉTAILLÉS 2023

				Variation	Variation
	Réalisé [N-1]	Prévision [BP]	Réalisé [N]	N - N-1	N - BP
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023	(23 - 22)	(23 - Prev)
	12 mois	12 mois	12 mois		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Recettes d'activité</b>					
706 105 FORMATION CATALOGUE UNIFORMATION	27 875 €	57 000 €	41 506 €	13 631 €	- 15 494 €
706 110 PRESTATIONS SOCIALES		45 000 €	46 954 €	46 954 €	1 954 €
<b>DEJEPS (sous total)</b>	<b>57 737 €</b>	<b>54 440 €</b>	<b>50 560 €</b>	<b>- 7 177 €</b>	<b>- 3 880 €</b>
> 706 130 DEJEPS FRAIS D'INSCRIPTION	400 €	400 €	675 €	275 €	275 €
> 706139 DEJEPS 19-21	700 €			700 €	- €
> 706140 DEJEPS 20-22	16 782 €			16 782 €	- €
> 706141 DEJEPS 21-23	29 400 €	17 640 €	14 070 €	- 15 330 €	- 3 570 €
> 706143 DEJEPS 22-24	10 455 €	25 200 €	20 975 €	10 520 €	- 4 225 €
> 706144 DEJEPS 23-25		11 200 €	14 840 €	14 840 €	3 640 €
706150 AUTRES PRESTATIONS DE FORMATIONS	17 800 €	18 000 €	21 234 €	3 434 €	3 234 €
706151 VENTES DE SERVICES - ANIMATIONS	9 151 €	3 000 €		- 9 151 €	- 3 000 €
707100 VENTES DE BIEN - BOITE DE JEU	5 100 €	11 500 €	9 800 €	4 700 €	- 1 700 €
708 110 PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	12 556 €		7 417 €	- 5 139 €	7 417 €
708500 Ports et frais accessoires facturés				- €	- €
				- €	- €
<b>Total Recettes d'activité [70]</b>	<b>130 220 € OK</b>	<b>188 940 €</b>	<b>177 471 € OK</b>	<b>47 251 €</b>	<b>- 11 469 €</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>					
Subventions au Fonctionnement (sous total)	42 206 €	39 800 €	62 000 €	19 794 €	22 200 €
> 740 100 ETAT JEUNESSE & SPORT		- €		- €	- €
> 740 120 FDVA		2 800 €		- €	- 2 800 €
> 740180 CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE	1 280 €	- €	25 000 €	26 280 €	25 000 €
> 740191 CONSEIL DEPARTEMENTALE 35 (Fonctionnement)	14 486 €	8 000 €	8 000 €	- 6 486 €	- €
> 740 210 FEDERATION BRETONNE DES CAF	29 000 €	29 000 €	29 000 €	- €	- €
Financement des postes Direction (sous total)	1 431 691 €	1 468 225 €	1 472 937 €	41 246 €	4 712 €
> 740 220 ASSOCIATIONS PARTICIPATIONS POSTES	190 592 €		281 137 €	90 545 €	
> 740 230 COMMUNES PARTICIPATIONS POSTES	879 892 €		684 020 €	- 195 872 €	
> 740 231 FONJEP DIRECTEURS	63 953 €	1 423 525 €	49 745 €	- 14 208 €	5 171 €
> 740 240 FONJEP POSTES FEDERAUX	10 661 €		24 874 €	14 214 €	
> 740 250 VILLE DE RENNES POSTES + FONCTIONNEMENT	257 568 €		388 920 €	131 352 €	
> 740 260 PARTICIPATION COMMUNE - POSTE ANIMATEUR	29 025 €	- €	- €	- 29 025 €	- €
> 740 260 PARTICIPATION ASSO - CARAVANNE (Servon) 90%		44 700 €	44 241 €	44 241 €	- 459 €
741 800 AUTRES SUBVENTIONS	45 283 € > WebSerie			- 45 283 €	- €
				- €	- €
<b>Total Subvention d'exploitation [74]</b>	<b>1 519 180 € OK</b>	<b>1 508 025 €</b>	<b>1 534 937 € OK</b>	<b>15 757 €</b>	<b>26 912 €</b>
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>					
781 500 REPRISE SUR PROVISION POUR R & C	90 914 €	68 344 €	96 666 €	5 752 €	28 322 €
> Retraite Thierry Ménager			68 344 €	68 344 €	68 344 €
> Reprise sur Réserve Formation			28 322 €	28 322 €	28 322 €
781 740 REPRISE/PROV DEPREC. ACTIF CIRCULANT	300 €	1 000 €	500 €	200 €	- 500 €
<b>Sous total Reprises sur Amortissements et Provisions [78]</b>	<b>91 214 € OK</b>	<b>69 344 €</b>	<b>97 166 € OK</b>	<b>5 952 €</b>	<b>27 822 €</b>
791 000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	20 506 €	5 000 €	7 255 €	- 13 252 €	2 255 €
791 010 REMBOURSEMENTS UNIFORMATION Personnels	28 391 €	15 000 €	14 326 €	- 14 064 €	- 674 €
791 020 ASP FORFAITS SERVICES CIVIQUES	19 237 €	20 000 €	17 577 €	- 1 660 €	- 2 423 €
791 030 AIDE DE L'ETAT CUI	3 327 €	5 000 €	6 228 €	2 901 €	1 228 €
791 031 AIDE UNIQUE EMPLOYEUR - APPRENTI	6 000 €	- €		- 6 000 €	- €
791 032 AIDE DE L'ETAT - Emploi Franc			2 500 €	2 500 €	2 500 €
791 040 INDEMNITES LOGEMENTS	79 156 €	87 360 €		- 79 156 €	- 87 360 €
791 050 TRANSFERT DE CHARGES FR/FD	53 145 €	56 000 €	59 753 €	6 609 €	3 753 €
791 060 INDEMNITES JOURNALIERES PREVOYANCE	4 888 €		5 888 €	1 000 €	5 888 €
<b>Sous total Transferts de Charges [79]</b>	<b>214 649 € OK</b>	<b>188 360 €</b>	<b>113 527 € OK</b>	<b>- 101 122 €</b>	<b>- 74 833 €</b>
				- €	- €
<b>Total Reprises sur provisions et Transferts de charges [78 / 79]</b>	<b>305 863 €</b>	<b>257 704 €</b>	<b>210 693 €</b>	<b>- 95 170 €</b>	<b>- 47 011 €</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>					
753 000 REMBOURSEMENTS DIVERS				- €	- €
756 000 COTISATIONS ASSOCIATIONS AFFILIEES	46 064 €	48 000 €	53 036 €	6 972 €	5 036 €
758 000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	848 €		2 €	- 846 €	2 €
				- €	- €
<b>Total Autres produits de gestion courante [75]</b>	<b>46 912 € OK</b>	<b>48 000 €</b>	<b>53 038 € OK</b>	<b>6 126 €</b>	<b>5 038 €</b>
				- €	- €
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 002 175 €</b>	<b>2 002 669 €</b>	<b>1 976 139 €</b>	<b>- 26 036 €</b>	<b>- 26 530 €</b>

				- €	- €
	Réalisé [N-1]	Prévision [BP]	Réalisé [N]	Variation	Variation
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023	N - N-1	N - BP
	12 mois	12 mois	12 mois	(23 - 22)	(23 - Prev)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
<b>Achats (fournitures et prestations)</b>					
601 100 ACHATS STOCKÉS - MATIERES PREMIÈRES ET FOURNITURES		9 069 €	7 386 €	7 386 €	- 1 683 €
603 100 VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIÈRES E	6 040 €	1 600 €	1 611 €	- 4 429 €	11 €
604 000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	10 926 €	18 000 €	13 085 €	2 159 €	- 4 915 €
604 100 PRESTATIONS INTERVENTION DEJEPS	13 099 €	15 000 €	4 010 €	- 9 089 €	- 10 990 €
604 200 PRESTATIONS INTERVENTION CONVENTION UNIFOI	11 555 €	28 000 €	19 682 €	8 127 €	- 8 318 €
606 110 CARBURANT VEHICULES	3 819 €	6 000 €	2 999 €	- 820 €	- 3 001 €
606 300 FOURNITURES DIVERSES	3 387 €	1 000 €	3 021 €	- 367 €	2 021 €
606 400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 442 €	3 000 €	458 €	- 1 985 €	- 2 542 €
606 500 FOURNITURES PEDAGOGIQUES	115 €	200 €	278 €	164 €	78 €
607 000 Achat de Marchandises (Malle)			3 588 €	3 588 €	3 588 €
<b>Total Achats [60]</b>	<b>51 383 €</b> OK	<b>81 869 €</b>	<b>56 117 €</b> OK	<b>4 733 €</b>	<b>- 25 752 €</b>
<b>Charges externes</b>					
611 000 SOUS TRAITANCE GÉNÉRALE	32 269 €	20 000 €		- 32 269 €	- 20 000 €
611 100 PRESTATIONS FD 22	10 526 €	12 000 €	12 050 €	1 524 €	50 €
612 200 CREDIT-BAIL MOBILIER	830 €	2 500 €	830 €	- €	- 1 670 €
613 100 ABONNEMENT LOGICIEL EN LIGNE	317 €	500 €	486 €	169 €	- 14 €
613 200 LOCATION IMMOBILIERE	5 964 €	6 500 €	8 400 €	2 437 €	1 900 €
613 300 CHARGES LOCATIVES	2 400 €	3 000 €	166 €	- 2 234 €	- 2 834 €
613 500 LOCATION MOBILIERE	6 662 €	6 800 €	7 033 €	371 €	233 €
613 800 ABONNEMENT CARTE CARBURANT	72 €	72 €	69 €	- 3 €	- 3 €
615 100 MAINTENANCE LOGICIELS	3 484 €	11 800 €	9 825 €	6 341 €	- 1 975 €
615 200 MAINTENANCE COPIEUR	1 387 €	1 500 €	1 335 €	- 52 €	- 165 €
615 300 MAINTENANCE INFORMATIQUE	351 €	350 €	337 €	- 14 €	- 13 €
615 400 ENTRETIEN DES LOCAUX			720 €	720 €	720 €
615 500 ENTRETIEN/REPARATION MAT INFORMATIQUE		500 €		- €	- 500 €
615 510 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	103 €	5 000 €	4 604 €	4 501 €	- 396 €
616 100 PRIMES D'ASSURANCE	3 758 €	4 000 €	3 578 €	- 181 €	- 422 €
618 300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	288 €	500 €	332 €	44 €	- 168 €
618 600 FRAIS DIVERS	278 €	500 €	164 €	- 113 €	- 336 €
<b>Sous total Services Extérieurs [61]</b>	<b>68 689 €</b> OK	<b>75 522 €</b>	<b>49 930 €</b> OK	<b>- 18 759 €</b>	<b>- 25 592 €</b>
622 600 HONORAIRES COMPTABLES ET JURIDIQUES	16 239 €	13 000 €	21 803 €	5 564 €	8 803 €
622 700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		- €		- €	- €
622 800 HONORAIRES DIVERS		2 000 €	13 250 €	13 250 €	11 250 €
623 000 PUBLICITES PUBLICATIONS	953 €	750 €	580 €	- 373 €	- 170 €
623 800 DIVERS - DONS	250 €	250 €	6 €	- 244 €	- 244 €
625 122 DEPLACEMENTS CMJCF	1 978 €	2 000 €	239 €	- 1 739 €	- 1 761 €
625 151 DEPLACEMENTS MISSIONS DEJEPS	5 017 €	5 000 €	3 175 €	- 1 842 €	- 1 825 €
625 210 FRAIS DE DEPLACEMENTS	13 906 €	12 000 €	17 386 €	3 480 €	5 386 €
625 223 DEPLACEMENTS FORMATION LEADERSHIP ET MANA	1 311 €	- €		- 1 311 €	- €
625 224 DEPLACEMENTS FORMATIONS	946 €	500 €	3 170 €	2 224 €	2 670 €
625 225 FRAIS FORMATION CONVENTION UNIFORMATION	8 189 €	20 000 €	10 738 €	2 549 €	- 9 262 €
625 620 FRAIS WEB SERIE	24 230 €	- €		- 24 230 €	- €
625 700 RECEPTIONS	20 990 €	25 000 €	19 978 €	- 1 012 €	- 5 022 €
626 100 FRAIS TELECOM	2 651 €	2 800 €	2 651 €	- €	- 149 €
626 200 FRAIS TELEPHONIE MOBILE	1 356 €	1 800 €	2 250 €	894 €	450 €
626 300 FRAIS POSTAUX	873 €	900 €	732 €	- 141 €	- 168 €
627 000 SERVICES BANCAIRES	274 €	350 €	317 €	43 €	- 33 €
628 000 COTISATIONS	2 948 €	4 500 €	1 948 €	- 1 000 €	- 2 552 €
628 600 PRESTIONS INFORMATIQUES	601 €	700 €	980 €	379 €	280 €
<b>Sous total Autres Services Extérieurs [62]</b>	<b>102 713 €</b> OK	<b>91 550 €</b>	<b>99 203 €</b> OK	<b>- 3 510 €</b>	<b>7 653 €</b>
<b>Total Charges externes [61 / 62]</b>	<b>171 402 €</b>	<b>167 072 €</b>	<b>149 133 €</b>	<b>- 22 269 €</b>	<b>- 17 939 €</b>

	Réalisé [N-1]		Prévision [BP]		Réalisé [N]		Variation	
	31/12/2022		31/12/2023		31/12/2023		N - N-1	N - BP
	12 mois		12 mois		12 mois		(23 - 22)	(23 - Prev)
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>								
631 100 TAXE SUR LES SALAIRES	90 692 €		- €		93 586 €		2 894 €	93 586 €
633 300 FORMATION PROFESSIONNELLE	25 346 €		- €		24 385 €		- 961 €	24 385 €
<b>Total Impôts, taxes...</b> [63]	<b>116 038 €</b>	<b>0 €</b>	<b>115 676 €</b>		<b>117 971 €</b>	7%	<b>1 933 €</b>	<b>2 295 €</b>
<b>Charges de personnel</b>								
			1 640 000 €					
<b>TOTAL Charges de personnel (630 + 641 + 645 + 647)</b>	<b>1 686 126 €</b>		<b>1 667 900 €</b>		<b>1 676 721 €</b>	100%	<b>- 9 405 €</b>	<b>8 821 €</b>
<b>VERIF Rémunérations Brutes + Cotisations Patr. (641 + 645)</b>	<b>1 529 101 €</b>		<b>1 524 324 €</b>		<b>1 531 258 €</b>	91%	<b>2 157 €</b>	<b>6 934 €</b>
<b>641** Sous total 641 REMUNERATIONS PERSONNEL</b>	<b>1 176 066 €</b>	<b>1 €</b>	<b>1 172 392 €</b>		<b>1 108 914 €</b>	66%	<b>- 67 152 €</b>	<b>- 63 478 €</b>
<b>Charges sociales</b>								
<b>Cotisations Sociales (645 + 647)</b>	<b>394 022 €</b>		<b>379 832 €</b>		<b>449 836 €</b>	27%	<b>55 814 €</b>	<b>70 004 €</b>
<b>645** Sous total Charges Sociales</b>	<b>353 035 €</b>	<b>0 €</b>	<b>351 932 €</b>		<b>422 344 €</b>	25%	<b>69 309 €</b>	<b>70 411 €</b>
<b>647 et 648** Autres Charges de Personnels</b>	<b>40 987 €</b>		<b>27 900 €</b>		<b>27 492 €</b>	2%	<b>- 13 494 €</b>	<b>- 408 €</b>
							- €	- €
							- €	- €
<b>Total Charges de Personnel</b> [64]	<b>1 570 088 €</b>	<b>OK</b>	<b>1 524 324 €</b>		<b>1 558 750 €</b>	<b>OK</b>	<b>- 11 338 €</b>	<b>34 426 €</b>
<b>D.A.P.</b>								
681 110 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS INCORPORELS	190 €		- €		- €		- 190 €	- €
681 120 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS CORPORELS	9 443 €		12 000 €		13 173 €		3 730 €	1 173 €
681 500 DOTATION AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION	30 346 €		30 346 €		30 346 €		- €	- €
681 700 DOTATION AUX PROVISIONS DE DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS					34 128 €		34 128 €	34 128 €
>> DAP Engagement IR (Indemnités Retraite)					30 346 €		30 346 €	30 346 €
>> Provision pour clients douteux					3 782 €		3 782 €	3 782 €
681 510 DOTATION AUX PROVISIONS RESERVE FORMATION	10 916 €		7 500 €		10 902 €		- 14 €	3 402 €
<b>Total D.A.P.</b> [68]	<b>50 895 €</b>	<b>OK</b>	<b>49 846 €</b>		<b>58 202 €</b>	<b>OK</b>	<b>7 307 €</b>	<b>8 356 €</b>
<b>Autres charges</b>								
651 000 REDEVANCES POUR LICENCES	285 €		- €		303 €		18 €	303 €
654 000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES					3 960 €		3 960 €	3 960 €
>> DEJEPS Hopital de Guingamp					3 960 €		3 960 €	3 960 €
654 800 Pb Ecritures (imports)					17 €		17 €	17 €
658 000 CHARGES DE GESTION COURANTE	1 €		- €		- €		1 €	- €
658 300 AIDE MANIFESTATION MJC								
<b>Total Autres charges de gestion courante</b> [65]	<b>286 €</b>	<b>OK</b>	<b>- €</b>		<b>4 280 €</b>	<b>OK</b>	<b>3 994 €</b>	<b>4 280 €</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 960 092 €</b>		<b>1 938 787 €</b>		<b>1 944 452 €</b>		<b>- 15 640 €</b>	<b>5 665 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION [I]</b>	<b>42 083 €</b>		<b>63 882 €</b>		<b>31 687 €</b>		<b>- 10 396 €</b>	<b>- 32 195 €</b>

	Réalisé [N-1]	Prévision [BP]	Réalisé [N]	Variation	Variation
	31/12/2022 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2023 12 mois	N - N-1 (23 - 22)	N - BP (23 - Prev)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
<b>De participation</b>					
761 000 PRODUITS FINANCIERS	1 540 €	1 500 €	3 491 €	1 951 €	1 991 €
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
<b>Intérêts et charges assimilées</b>					
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	1 540 € OK	1 500 €	3 491 € OK	1 951 €	1 991 €
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
<b>Sur opérations de gestion</b>					
771 000 PRODUITS EXCEPTIONNELS					
772 000 PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	- €	- €	1 798 €	1 798 €	1 798 €
> MJC Mayet - Cotisations 2022			798 €	798 €	798 €
> Web Série - Participation Région 2022			1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>Sur opérations en capital</b>					
775 000 PRODUITS DE CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS					
777 000 QUOTE PART DE SUBV D'EQUIPEMENT VIREE AU RESULTAT					
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS [77]</b>	- €	- €	1 798 €	1 798 €	1 798 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
<b>Sur opérations de gestion</b>					
671 000 & 671 200 CHARGES EXCEPTIONNELLES	450 €	- €		- 450 €	- €
672 000 CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	- €	- €	27 307 €	27 307 €	27 307 €
> Ecart P.A.R. Uniformation 2022			10 832 €	10 832 €	10 832 €
> Ville Le Mans Postes de direction 2022 (Ecart Tx Moyen et délibération)			2 666 €	2 666 €	2 666 €
> Ville de Saint Herblain - Poste de Direction 2021 (Trop perçu 1er Trim 2021)			9 015 €	9 015 €	9 015 €
> Poste de Direction Maison de Suède (Ecart FONJEP Ex Antérieurs)			4 794 €	4 794 €	4 794 €
<b>Sous-total Charges Exptionnelles [67]</b>	450 €	- €	27 307 €	- €	- €
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>					
687 620 DOTATION AUX PROV.DEPREC. CONTRIB. LOGEMENT					
<b>Sous-total D.A.P Exceptionnelles [68]</b>					
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES [67 / 68]</b>	450 € OK	- €	27 307 €	26 857 €	27 307 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	- 450 €	- €	25 509 €	- 25 059 €	- 25 509 €
<b>Impôts sur les bénéfices</b>					
695 100 IMPOTS DUS EN France	114 €	100 €	423 €	309 €	323 €
<b>total</b>	114 €	100 €	423 €	309 €	323 €
<b>Total des produits</b>	2 003 715 € OK	2 004 169 €	1 981 427 € OK	- 22 288 €	- 22 742 €
<b>Total des charges</b>	1 960 656 € OK	1 938 887 €	1 972 182 €	11 526 €	33 295 €
<b>RESULTAT NET (I + II + III)</b>	43 059 € OK	65 282 €	9 245 €	- 33 814 €	- 56 037 €
	31/12/2022		45 291 €		
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>					
<b>Bénévolat</b>					
46 853 €			40 637 €	- 6 216 €	40 637 €
<b>Prestations en nature</b>					
<b>TOTAL</b>	46 853 €	- €	40 637 €	- 6 216 €	40 637 €
<b>Total des produits (y compris contributions en natu</b>	2 050 568 € OK	2 004 169 €	2 022 064 €	- 28 504 €	17 895 €
<b>Total des charges (y compris contributions en natur</b>	2 007 509 € OK	1 938 887 €	2 012 819 €	5 310 €	73 932 €

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

	<b>2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
		12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes d'activités	188200	177 471	130 220
Subventions d'exploitation	1544020	1 534 937	1 519 180
Reprises/provisions	37700	97 166	91 214
Transfert de charges	105500	113 537	214 649
Autres produits (dont cotisations)	52000	53 038	46 912
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 927 420</b>	<b>1 976 149</b>	<b>2 002 175</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Fournitures	81600	56 117	51 383
Charges externes	147000	149 133	171 402
Impôts, taxes et versements assimilés	117920	117 971	116 038
Salaires et charges sociales	1524692	1 558 750	1 570 088
Dotations aux amortissements	15000	13 173	9 633
Dotations aux provisions	41209	45 029	41 262
Autres charges		4 280	286
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 927 420</b>	<b>1 944 452</b>	<b>1 960 092</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>31 697</b>	<b>42 083</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>1500</b>	3 491	1 540
<b>Charges financières</b>			
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1500</b>	<b>3 491</b>	<b>1 540</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		1 798	
<b>Charges exceptionnelles</b>		27 307	450
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-25 509</b>	<b>-450</b>
Impôts dus en France	500	423	114
<b>Total des produits</b>	<b>1 928 920</b>	<b>1 981 437</b>	<b>2 003 715</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 927 920</b>	<b>1 972 182</b>	<b>1 960 656</b>
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 000</b>	<b>9 255</b>	<b>43 058</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat		40 637	46 853
<b>Charges</b>			
Personnel bénévole		40 637	46 853

## LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : DOCUMENTS EN ANNEXE

Le **rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels** et le **rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées** sont en annexe de ce document.

AGO 2023 du 15 avril 2024

### ÉTAT DES LIEUX DES MJC

#### MJC EN BRETAGNE

- Côtes d'Armor (5) : Bégard, Callac, Lamballe, Quintin, Saint-Brieuc (Le Plateau) - Plouha (en perspective) ;
- Finistère (8) : Brest (Harteloire, PL Pilier Rouge, Pen Ar Créac'h), Douarnenez (Ti an Dud), Morlaix, Quimper (Kerfeunteun), Scaër (La Marelle), Trégunc (le Sterenn), Telgruc (en perspectives) ;
- Ille et Vilaine (9) : Corps-Nuds (La Rouette), Pacé, Guipry Messac, Rennes (Antipode, Bréquigny, Grand-Cordel, La Paillette, Maison de Suède), Servon-sur-Vilaine (la Caravane).

#### MJC DES PAYS DE LA LOIRE

- Loire Atlantique : Saint-Herblain (La Bouvardière) ;
- Sarthe : Le Mans (Jacques Prévert, Le Ronceray), Coulongé, Mayet, Joué L'abbé. Les MJC de Saint-Hilaire-de-Riez et Saint-Calais ont acté leur dissolution.

### LA FRMJC

#### LES LOCAUX DE LA FRMJC SUR 3 DÉPARTEMENTS

**Rennes au 5 rue de Lorraine** : Une discussion est en cours avec la Ville de Rennes pour que nos locaux soient réaménagés et puissent bénéficier d'une salle de réunion habilitée à recevoir du public pour nos réunions et formations. En lien avec les autres occupant·es, nous avons initié une démarche collective pour réorganiser l'occupation et bénéficier d'une salle de réunion équipée (visioconférence et vidéoprojecteur) mutualisée.

**Saint-Brieuc au 10 Boulevard Charner** (en face de la gare) : avec une salle de formation habilitée à recevoir du public.

**Brest au 6 rue de Pen Ar Créac'h** : nous disposons désormais d'un bureau et d'un accès à des salles de réunion dans un espace associatif partagé.

---

## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le conseil d'administration élu le 1<sup>er</sup> Avril 2023 est composé de :** Marcella SORCI (MJC la Paillette), Gérard BRICET (La Caravane MJC de Servon et Maison de Suède), de Michel VALLEE (Antipode MJC), de André ROUSSEL (MJC Guipry Messac), de Catherine FORCHETEAU (cooptée en début d'année - MJC de Douarnenez), de Laurent CHANOINE (MJC Quintin), Jean-Paul LE COZ (MJC de Morlaix), Patrick LE GALL (MJC Scaër), Marine NOIROT (Bégard et FDMJC 22), Filipe NOVAIS (titulaire - MJC du Plateau-Saint-Brieuc) et Jacques LE CORNEC (suppléant - MJC du Plateau-Saint-Brieuc), Adrien BORDET (suppléant - MJC de Lamballe), Jacqueline JOLY (titulaire - La Bouvardière-Saint-Herblain) et Claudine LEFEUVRE ou Martine BARRANGER (suppléantes - La Bouvardière-Saint-Herblain), Nathalie TULOUP (titulaire - MJC Le Ronceray Le Mans) et Bertrand CAUCHOIS (suppléant - MJC Le Ronceray Le Mans), Marielle LECOMTE (MJC Pen Ar Créac'h Brest), Marie-Claude FRANCOIS cooptée (MJC Kerfeunteun), Jean-Michel GARNIER (MJC Kerfeunteun).

Nous rappelons que le CA se réunit tous les mois en visio, et deux fois par an en présentiel. Tout e président e qui le souhaite peut être invité e à y participer.

---

## UN BUREAU

### Bureau élu le 17 Avril

- Marcella SORCI : Présidente, en charge MJC de France
- Gérard BRICET : Vice-Président, en charge du 35
- Marine NOIROT : Vice-Présidente, en charge du 22
- Marielle LECOMTE : Vice-Présidente, en charge du 29
- Jacqueline JOLY : Vice-Présidente, en charge des Pays de La Loire
- Laurent CHANOINE : Trésorier
- Jean-Paul LE COZ : Secrétaire
- Filipe NOVAIS : en charge du CRAJEP et des MJC de France

---

## LA FRMJC – FONCTION EMPLOYEUR

---

### ILS ET ELLES ONT PRIS LA DIRECTION DES MJC :

- Christophe PRIGENT a pris la direction de la MJC de La Bouvardière en remplacement tout d'abord, puis en CDI à compter de décembre 2023 ;
- Nicolas BLANCHARD a pris la coordination générale de la Caravane MJC en septembre 2023 en remplacement ;
- Anne JIQUEL a pris la direction de la MJC de Douarnenez en octobre 2023.

---

### ELLES ONT REJOINT L'ÉQUIPE DU SIÈGE DE LA FRMJC :

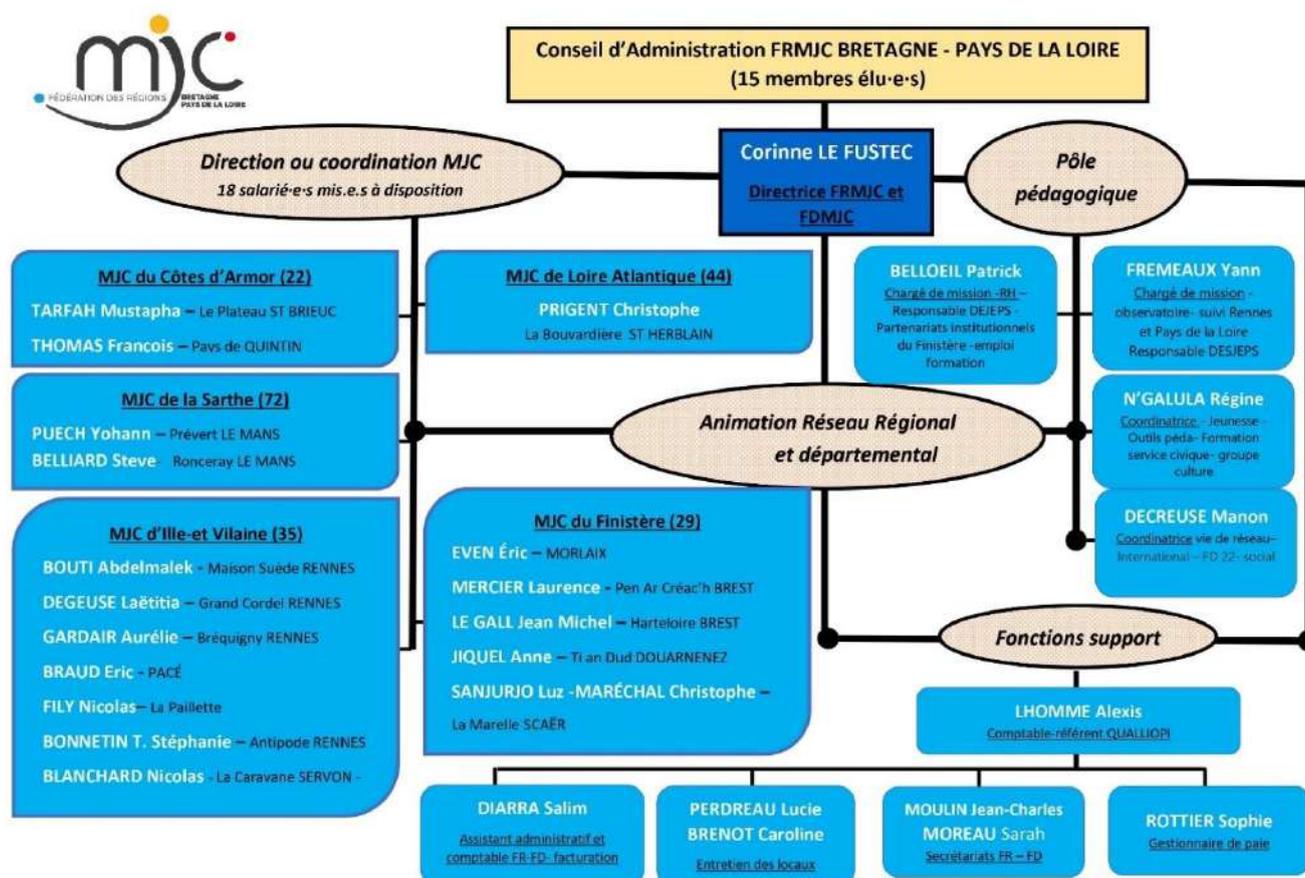
- Sophie ROTTIER a pris le poste de gestionnaire de paies le 16 janvier 2023 ;
- Sarah MOREAU a pris le poste de secrétariat à Saint-Brieuc en juillet 2023 ;

- Hélène PERREL, le poste de secrétariat en mars 2023, remplacée par Jean-Charles MOULIN depuis octobre 2023 ;
- Yann FREMEAUX a été recruté en chargé de mission, en remplacement et en soutien à l'équipe ;
- Salim DIARRA a été confirmé dans son poste en assistant comptable à l'issue de la fin de son apprentissage ;
- Régine N'GALULA a été recrutée comme coordinatrice de réseau en remplacement, puis en CDI ;
- Alexis L'HOMME a été recruté en remplacement de comptable, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ;

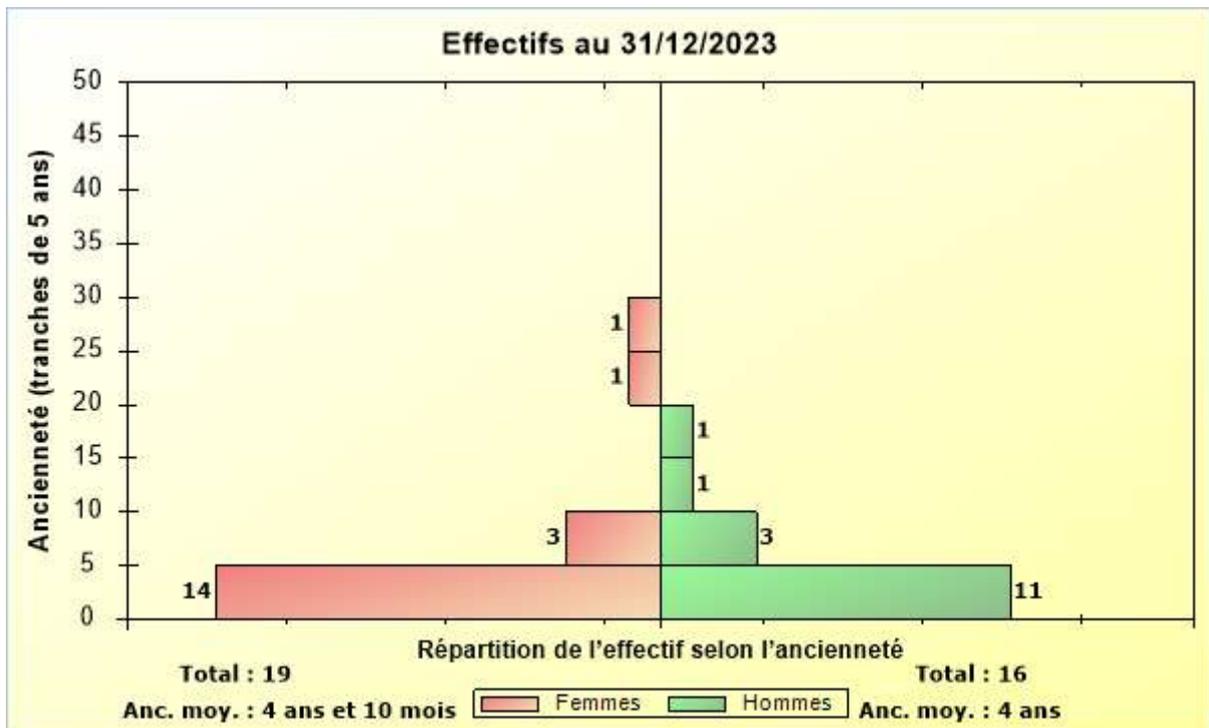
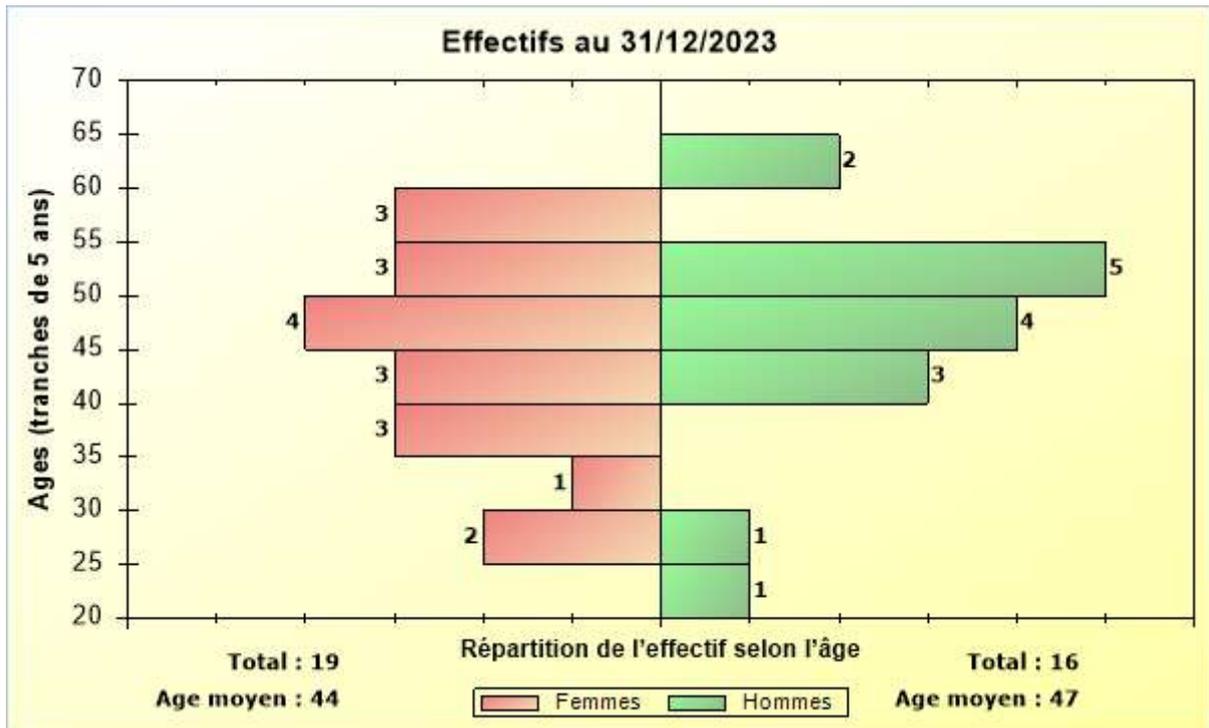
Alexandrine LE METAYER et Adrienne MAGNEAU ont quitté la FRMJC.

Le départ d'une direction reste un moment privilégié pour travailler avec les conseils d'administration et réfléchir aux enjeux du métier de directeur·rice de MJC : coopération avec les CA, diagnostic des MJC sur leurs territoires, et les besoins en direction à partir d'une évaluation de la situation au moment du départ du directeur·rice. Jusqu'alors épargnées, la FRMJC Bretagne - Pays de la Loire et les MJC affiliées sont confrontées à des soucis de recrutement. Ces questions sont travaillées dans le comité de filière auquel notre réseau est impliqué.

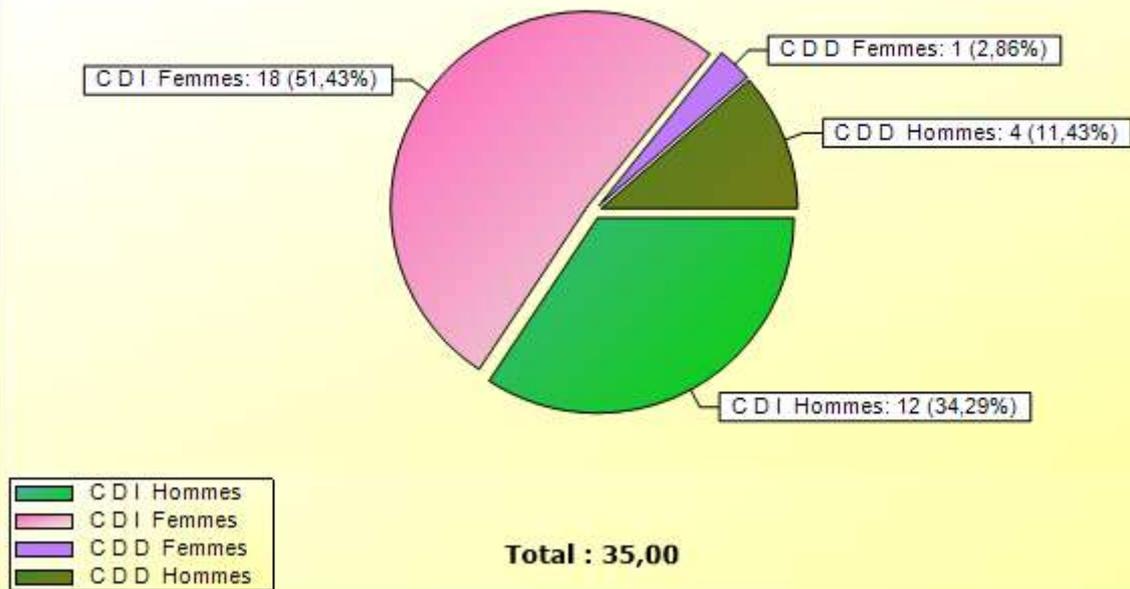
## ORGANIGRAMME 2024



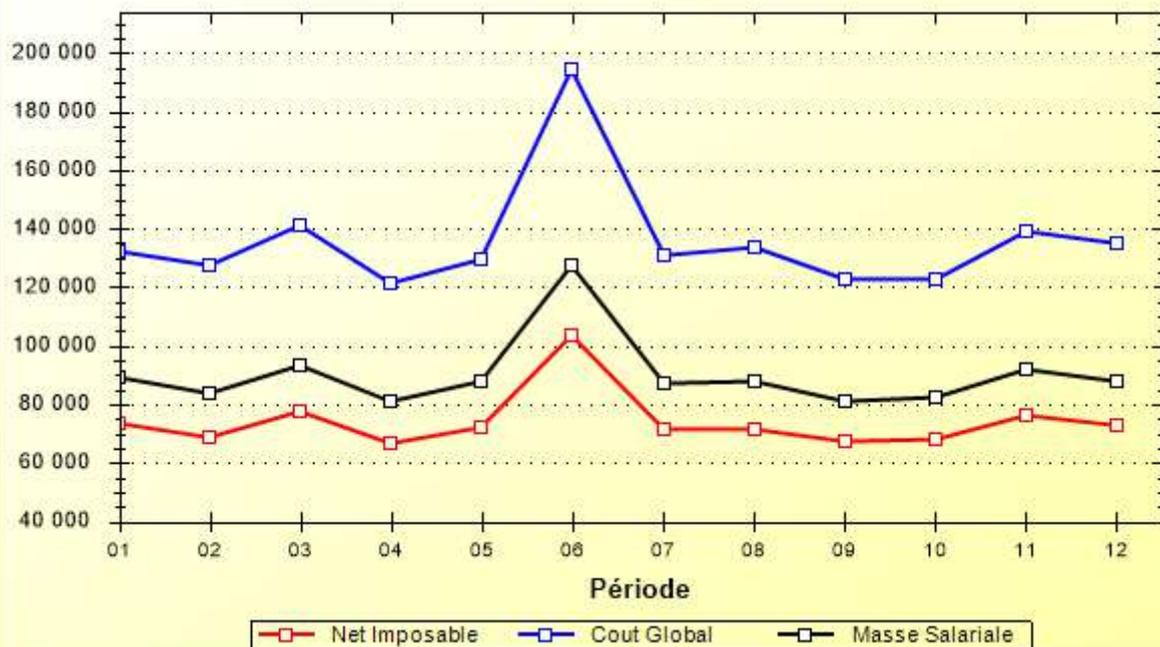
EFFECTIFS

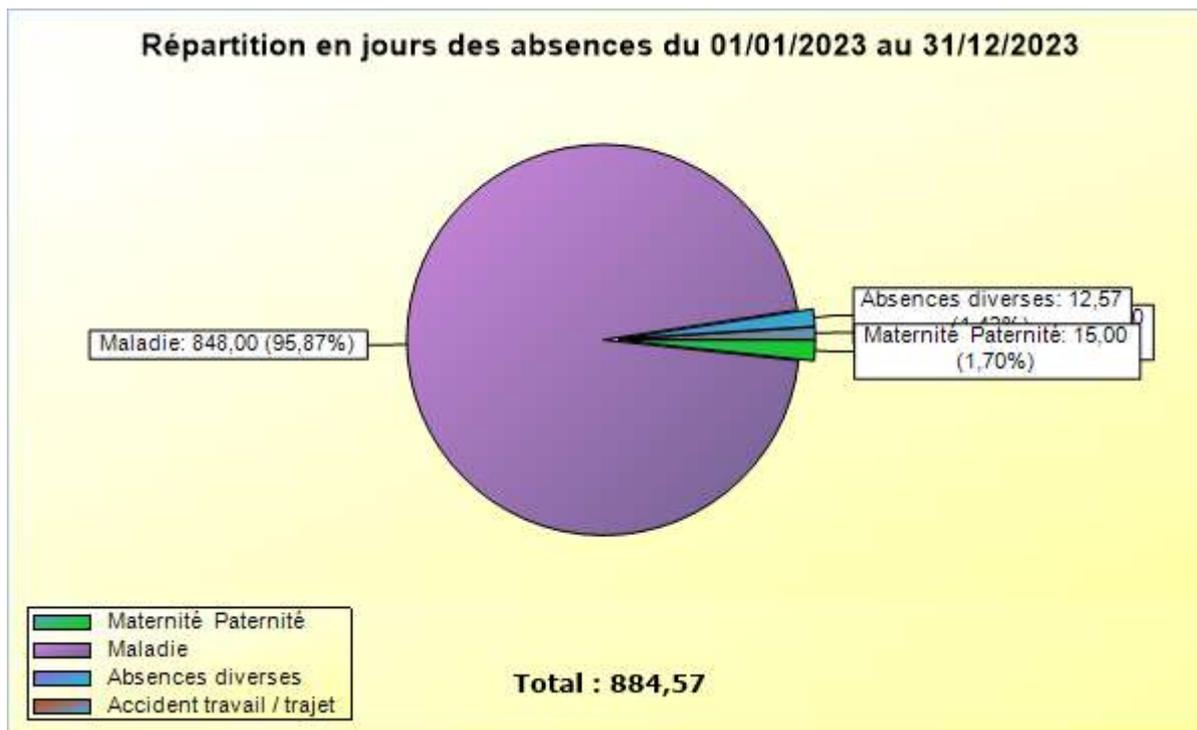


### Répartition de l'effectif au 31/12/2023



### Évolution de la masse salariale du 01/01/2023 au 31/12/2023





## L'ÉQUIPE D'ANIMATION RÉGIONALE, UNE RESSOURCE POUR LA VIE DE RÉSEAU

L'équipe du siège s'efforce d'être le plus possible en adéquation avec les demandes et besoins des MJC, que ce soit sur les fonctions supports ou sur la dimension politique, ce qui se traduit par des chantiers, des temps de réflexion et d'agir ensemble. Notre objectif est de faciliter la réflexion, l'agir ensemble, les actions de territoires communes aux MJC, et d'armer le réseau (professionnel·les et salarié·es) pour faire face aux enjeux de la société, en lien avec le réseau national des MJC de France constitué des 13 régions et de leurs 480 MJC affiliées.

### UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Au fil de l'année, l'équipe du siège a connu des bouleversements. Depuis le mois de février, plusieurs personnes ont été en arrêt maladie, prolongées plusieurs mois, puis en accident du travail, sans déclaration d'accident. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas d'informations sur les accidents. Nous avons donc mobilisé la commission RH et le CSE pour essayer de comprendre. Une évaluation sur les risques psychosociaux par la médecine du travail est en cours. Cependant, il est à noter que parallèlement, nous avons procédé à des remplacements sur chacun des postes et qu'à présent l'équipe est au complet. Yann FREMEAUX, Régine N'GALULA et Manon DECREUSE ont rejoint Patrick BELLOEIL et Corinne LE FUSTEC pour l'équipe pédagogique. Ils et elles participent aux commissions, groupes de travail, chantiers de MJC de France et assurent le lien entre les réflexions des MJC de Bretagne, des Pays de la Loire et le réseau national des MJC.

### **L'ensemble des personnes de l'équipe d'animation régionale participe à :**

- L'animation du réseau sur l'ensemble de la région en fonction de thématiques ;
- Des représentations territoriales ;
- L'encadrement de formations.

Jean-Charles MOULIN, Sarah MOREAU, Sophie ROTTIER et Alexis L'HOMME ont rejoint l'équipe administrative, Salim DIARRA a été confirmé dans son poste d'assistant comptable et administratif à l'issue de son apprentissage. Cette organisation est bien entendu provisoire dans l'attente du retour des salarié·es absent·es. Cette organisation a permis de finaliser l'accord d'entreprise, de maintenir la qualité du centre de formation, l'accueil des volontaires à l'international, le rapport final des projets internationaux, l'accueil des volontaires en service civique, les formations sur les malles pédagogiques, le travail avec ATEMIS, l'accompagnement RH et conseils juridiques des MJC, notamment celles qui ont connu des turbulences en raison de l'absence de leurs directions ou de coordinateur·rice général·e. De ce fait, certains dossiers ont été reportés provisoirement, tels que les journées Jeunesse, le travail sur les territoires, la mise en place du logiciel « gestion du temps ».

En ce qui concerne **les fonctions supports**, l'équipe, avec le recrutement de Sophie ROTTIER en gestion de paie, a pu proposer un service paie de qualité aux MJC qui ont choisi de conventionner avec la FRMJC pour la réalisation de leurs paies. Ce sont à présent les MJC du Plateau, de Trégunc, de Quimper, de Pen Ar Créac'h, du Pilier Rouge et de Servon qui ont confié la réalisation de leurs paies à la FRMJC. D'autres étudient actuellement ce projet pour la prochaine rentrée (Quintin, Lamballe, ...).

Yann FREMEAUX a effectué un remplacement à la MJC Jacques PREVERT pendant la formation de Yoann PUECH. Il a ensuite accompagné dans une mission de conseil le directeur en matière d'analyse financière. Puis il a commencé une mission d'accompagnement de la MJC La Bouvardière

**Un grand merci à l'équipe, qui dans ces conditions a œuvré avec efficacité.**

## LE DIALOGUE SOCIAL AVEC LES SALARIÉ·ES - LE TRAVAIL AVEC LE CSE

Le CSE se réunit afin d'assurer l'expression collective des salarié·es en permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion, ainsi qu'à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et à la formation professionnelle. Il se réunit chaque second lundi du mois. Cette année, les questions suivantes y ont été traitées : les recrutements, les arrêts maladie, l'accord d'entreprise, les critères d'attribution des chèques – vacances.

Les élections CSE ont eu lieu en mars. Deux collèges siègent désormais : un collège cadres (avec deux titulaires, Mustapha TARFAH et Sylvie TROUBOUL ; ainsi que deux suppléants, Eric BRAUD et Yoann PUECH) représentant les 19 salarié·es cadres et un collège non-cadres (avec une titulaire, Solène ROUAS et une suppléante, Céline MALINGE) représentant les 7 salarié·es non-cadres.

Les négociations de l'accord d'entreprise se sont terminées en mars. Dans le cadre de cet accord, un avenant a ensuite été proposé à chaque salarié·e. Puis les accords et les avenants ont été signés le 19 Juin.

## FRMJC & VIE DE RÉSEAU, RESSOURCE POUR LES MJC

Nous souhaitons rappeler que pour nous, un réseau est à la fois des propositions et de la coordination émanant de la Fédération. Mais c'est aussi un travail horizontal à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de formation, de mises en action partagée, des séminaires et des chantiers thématiques. Le réseau n'est pas une institution à côté des MJC devant faire pour, mais il est bien le fruit de dynamiques, de volontés, d'envies de faire ensemble.

Le télétravail, les visioconférences, font désormais partie de nos modalités de travail de réseau en alternance avec des moments en présentiel.

---

### LE COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION

La FRMJC Bretagne - Pays de la Loire participe au CFA sur la question de la formation professionnelle. Nous y sommes au titre de MJC de France, et tentons de faire entendre notre voix d'organisme de formation par rapport à la réingénierie des diplômes, et d'employeur par rapport aux besoins repérés de compétences professionnelles.

---

### UNITÉ DE FORMATION DES APPRENTIS (UFA)

Depuis septembre 2023, l'Organisme de Formation, qui dispense notamment le DEJEPS, est devenu UFA et peut donc accueillir des personnes en contrat d'apprentissage, c'est d'ailleurs le cas pour deux stagiaires de la promotion 2023-2025.

---

### FONJEP

La FRMJC est représentée aux comités régionaux des FONJEP Pays de la Loire (Y. PUECH, délégué titulaire) et Bretagne (P. BELLOEIL, délégué suppléant). A ce titre, nous participons également à la commission des territoires du FONJEP où sont abordés des sujets liés aux missions ou aux chantiers pilotés par le FONJEP : modèles socio-économiques des associations, coopération inter-associative, prospective, solidarité internationale, archives de jeunesse et d'éducation populaire etc.

---

### SYNTHÈSE DE LA PRÉSENCE FÉDÉRALE DANS LES MJC

En synthèse, voici un tableau qui montre la présence des administrateur·rices et des salarié·es de la Fédération auprès des MJC dans les instances, groupes de travail, projets et réflexions collectives :

MJC	RENCONTRES ET OBJETS
MJC BÉGARD	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Instances / Service civique & tutorat / Juniors Associations (JA) / Soutien RH / Mois du doc / accueil du projet « Climats » / Accompagnement avec la ville sur les perspectives d'aménagement des locaux / Projets collectifs jeunesse

<b>MJC D2 ASSO (CALLAC)</b>	Soutien RH / Accueil de la MJC dans le réseau / Organisation de l'assemblée générale de la FDMJC 22
<b>MJC LAMBALLE</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Instances / Recrutement / Projet Jeunes / Service Civique & tutorat / Soutien RH / Accueil collectif dynamique jeunesse / Mois du Doc / Séjour et bilan Murs-Murs 2022/ SSA / Projet "Climats"
<b>MJC QUINTIN</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Service Civique & tutorat / Numérique / JA / Labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité) / Formation DEJEPS / Soutien RH / Mois du Doc / Forum Si J'ose / SSA / Echanges sur le projet social / Projet "Climats"/ accompagnement structuration administrative/ Travail avec ATEMIS
<b>MJC DU PLATEAU</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Instances / projet associatif / Accompagnement travail jeunesse / Fiches de paie / Soutien RH / Mois du doc / SSA / International : recherche de partenaires internationaux / Projet "Climats" / Bazars Sonores / Web série/ accompagnement de la MJC suite à l'incendie
<b>MJC PEN AR CREAC'H</b>	Mission d'accompagnement du CA local pour redessiner le projet et l'organisation de la MJC / Instances / Ville de Brest (COBRAEEQ, RV...) / Accompagnement nouvelles directions / Soutien RH / Suivi de la convention tripartite / Accompagnement de la crise institutionnelle
<b>MJC HARTELOIRE</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" / Instances / Ville de Brest (COBRAEEQ, RV...) / Moi et les Autres / Non à la haine / Bazars Sonores / Soutien RH / Temps de discussions concernant la convention tripartite/ accueil de la formation DEJEPS
<b>PILIER ROUGE</b>	Service civique / Instances / Ville de Brest (COBRAEEQ, RV...) / Suivi de la convention tripartite
<b>MJC DOUARNENEZ</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" / Emprunt de la malle Moi et les Autres / Instances / KTS / Soutien RH / Culture / Bazars Sonores / Accompagnement du changement dans les renouvellements d'équipe et de CA/ recrutement d'une nouvelle direction/ négociation de la convention avec la Ville
<b>MJC MORLAIX</b>	Instances / JA / Labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité) / Bazars Sonores / Rencontre avec la Ville
<b>MJC SCAËR</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" / Instances / KTS / Soutien RH / Culture/ recrutement de la nouvelle direction / travail d'un outil autour des projections financières
<b>MJC TREGUNC</b>	Formation à la malle pédagogique Des-Infox / Emprunt des malles Moi et les Autres et Des- Infox / Instances / Service Civique & tutorat / Web série / Soutien RH /soutien à l'équipe / paies / rencontre avec la Ville
<b>MJC KERFEUNTEUN</b>	Formation à la malle pédagogique Des-Infox / Emprunt des malles Moi et les Autres et Des- Infox / Instances / Service Civique / Accompagnement du CA dans le recrutement de la nouvelle direction
<b>ANTIPODE MJC</b>	Malle pédagogique Moi et les Autres / Service civique collectif / Instances / Les MJC au Thabor/ travail des cinq MJC rennaises

<b>MJC MAISON DE SUEDE</b>	Formation à la malle pédagogique Des-Infox / Instances / Rencontres / Relations ville / Réflexion sur l'accueil de stagiaires / Service Civique / Réflexion sur la situation particulière du quartier, particulièrement en temps de crises / Soutien dans le développement de la MJC/ travail avec ATEMIS
<b>MJC BREQUIGNY</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" / Achat d'une boîte du jeu / Moi et les Autres / Service civique collectif / Animation d'une journée de formation civique et citoyenne / Soutien RH / Service civique / Instances / accueil Formation DEJEPS / MJC au Thabor/ Tout se chante
<b>MJC CORDEL GRAND</b>	Service civique / Service civique collectif / Formation à la malle pédagogique Des-Infox/ Comité de pilotage autour du jeu KTS / Instances / Soutien RH / Culture/ MJC au Thabor/ Accueil formation VHSS
<b>MJC LA PAILLETTE</b>	Formation à la malle pédagogique Des-Infox / Service civique / Instances / Les MJC au Thabor
<b>MJC PACE</b>	Formation à la malle pédagogique Des-Infox / Emprunt des malles Moi et les Autres et Des-Infox / Service civique / Instances / Convention / Formation DEJEPS / Soutien RH / Culture / accompagnement de la FR au CA dans les discussions avec la Ville
<b>MJC MESSAC GUIPRY-</b>	Service civique collectif / Instances / Comité de pilotage vie sociale / Travail sur la convention de poste / soutien RH/ Tout se chante
<b>MJC CORPS- NUDES</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Instances / Accompagnement questions RH / / Conseil finances /Soutien RH
<b>LA ROUETTE MJC</b>	Accompagnement de la MJC dans le cadre d'une médiation / travail sur l'organisation et le fonctionnement / mission d'accompagnement en intérim de recrutement coordination générale
<b>MJC SERVON/VILAINE</b>	Formation au jeu "K'est-ce t'en Sex ?" et à la malle pédagogique Des-Infox / Servicecivique collectif / Service civique / Comité de pilotage jeu KTS / Acquisition d'une boîte du jeu KTS / Instances / Accompagnement CAF / Projet de jeunes / JA / Droits culturels
<b>LA CARAVANE MJC</b>	CA / Fiches de paie / Accompagnement comptabilité / Accompagnement de la structure dans ses relations à la Ville, dans le renouvellement du bureau, dans son projet et son évolution, ce qui a conduit à un renouvellement du CA / accompagnement de la MJC sur la réécriture du projet associatif / accompagnement de la MJC pendant l'arrêt maladie de la coordinatrice générale
<b>MJC LA BOUVARDIERE</b>	Emprunt de la malle Non à la Haine / Accompagnement à l'installation et à l'animation /Instances / Échanges Ville / Labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité) / Web série/ recrutement de la nouvelle direction/ Accompagnement de la MJC dans sa restructuration statutaire
<b>MJC J. PREVERT</b>	Service civique / Instances / Échanges Ville / projet de labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité) / mission de remplacement de direction / Accompagnement de la direction sur son outillage budgétaire et financier

<b>MJC LE RONCERAY</b>	Instances / Echanges Ville
<b>MJC SAUMUR</b>	Sans contact avec la MJC
<b>MJC COULONGE</b>	Quelques questions RH
<b>MJC JOUE LABBE</b>	Repise de contact
<b>MJC MAYET</b>	Quelques questions RH

## DES ADMINISTRATEUR.RICES IMPLIQUÉ.ES

La FRMJC Bretagne – Pays de la Loire a été représentée au cours de l'année par ses administrateur.rices, la directrice régionale et des membres de l'équipe d'animation régionale pour des instances (CA, AG), des temps de travail sur des problématiques, sur des projets actions, et sur des projets de territoires etc. Depuis le mois de juillet, chaque MJC a à présent un ou une référent.e salarié.e du siège et un administrateur.rice afin de renforcer la circulation de l'information

## LES INSTANCES DE LA FRMJC

### LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les CA de la FRMJC depuis la dernière Assemblée Générale se sont tenus les 17 avril, 15 mai, 8 juillet, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 9 décembre, 12 février et 4 mars. Ont été abordés :

- Organisation de notre fonctionnement : réunion du bureau tous les lundis et du CA une fois par mois ;
- Les mandats des membres ;
- Mise en place de la feuille de route ;
- Mise en place d'un groupe RH (4 membres du bureau très sollicité.es) ;
- Chantier SSA ;
- L'accord d'entreprise ;
- La formation sur les publics empêchés ;
- Le travail avec ATEMIS ;
- Le chantier des 5 MJC Rennaises ;
- Le séminaire Jeunesse
- Des points réguliers sur CRAJEP, CESER, FONJEP, comité de filière ;
- MJC de France et les commissions nationales ;
- Incendie de la MJC du Plateau et le soutien à la MJC : rédaction d'un communiqué commun ;
- Référent de MJC ;
- Tour des MJC ;
- Financement FONJEP des MJC du Finistère ;
- Questions RH ;
- Projet inter-chorales des MJC ;
- Travail sur le taux moyen ;
- Acquisition de la malle « chez Fraise » ;
- Réflexion sur le budget de MJC de France ;
- Formations des bénévoles ;
- Disparition de la fédération bretonne des CAF et financements par chaque CAF ;
- Financement du Conseil Régional ;
- Les questions liées à l'environnement politique de notre société : pétition HEXOPEE, tribune contre l'islamophobie, loi immigration ;
- Remplacement des salarié.es.

---

## LES BUREAUX

Depuis la rentrée, le bureau se réunit chaque semaine pour prendre le temps de faire le point sur les sujets préoccupants, et afin d'éviter une sursollicitation permanente au quotidien des administrateurs et administratrices du bureau. Les questions RH mobilisent beaucoup de temps.

Par ailleurs, un plan de formation des bénévoles a été mis en œuvre, financé conjointement par la région et l'État. Il a été partiellement réalisé en raison de la crise sanitaire.

**Notre projet s'inscrit dans un réseau national**, celui de MJC de France : Dans cette introduction, nous rappelons que l'équipe, les administrateurs et administratrices de notre Fédération, entretiennent une relation privilégiée avec les MJC de France, son réseau d'affiliation. Tout d'abord : un espace privilégié de coopérations avec Les MJC de France, notre réseau régional et départemental, est également un réseau national : celui de la CMJCF.

Nous y contribuons via des commissions, les Conseils d'Administration, des groupes de travail et des regroupements. Cela favorise le fait que notre voix soit portée et entendue nationalement. La FRMJC est représentée par Filipe NOVAIS (MJC Le Plateau, Saint-Brieuc) et Marcella SORCI (MJC La Paillette, Rennes) au CA confédéral.

Corinne Le Fustec participe aux réunions du collectif des directrices régionales qui permet de partager des enjeux, des préoccupations, de partager des analyses et de mettre en commun des besoins, ainsi qu'au chantier Formation. Les membres de l'équipe pédagogique sont associés aux groupes de travail Culture et Social, Jeunesse et Services Civiques, commission Internationale, emploi - formation, marque de fabrique, observatoire. Marine Noirot participe à la commission Emploi et Formation.

Nous remercions également toute l'équipe de la MJC de France avec laquelle nous contribuons au gré des dossiers. Nous reprendrons au fil de nos groupes thématiques, les groupes nationaux et noterons les articulations à l'œuvre.

## UNE ÉQUIPE D'ANIMATION ; DES OUTILS AU SERVICE DES MJC

---

### LES OUTILS DE COMMUNICATION

---

#### EN INTERNE

Désormais, des outils de partage existent :

- des fichiers en partage permettent de recueillir des informations comme le nombre d'adhérent·es, le nombre de salarié·es, les numéros de SIRET, etc., et ce dans l'attente d'un outil global d'état des lieux permanent qui sera orchestré par MJC de France dans les prochains mois ;
- un répertoire des MJC, à propos duquel nous avons pu entendre, au cours des précédentes rencontres de réseau, qu'il facilitait le lien entre les MJC ;
- un site internet, certes basique, avec un projet d'intranet pour partager des documents ;
- les informations des MJC de France.

Il reste des outils à retravailler, notamment le livret d'accueil des administrateur·rices et celui des salarié·es qui est en cours de validation.

Depuis le mois de septembre, des lettres d'informations récapitulatives sont rédigées, afin mettre en commun à l'échelle de notre réseau ce qui est en cours de travail ou de réflexion. Elles rappellent les dates, les sujets en cours de travail et sont un outil pour les administrateur·rices, mais aussi pour les professionnel·les des MJC.

---

## EN EXTERNE

Le site internet recense et diffuse notamment les offres d'emploi « recrutement FRMJC et MJC BZH- PDL », et les pages « formation » alimentées des liens de téléchargement des dossiers d'inscription, calendriers, etc. Cela fin de disposer directement de l'information, ou de renvoyer les personnes vers le site, évitant donc e-mails et pièces jointes.

---

## DES OUTILS « FONCTION SUPPORT »

Un outil de gestion RH pour simplifier la gestion des ressources humaines (congs, temps de travail etc.). Bien que la solution de gestion RH dématérialisée IsiRh ait été choisie dans le cadre d'un travail collectif rassemblant plusieurs directions, nous avons dû revenir sur le choix, les orientations de l'entreprise ayant changé suite à son rachat par SILAE, et les développements logiciels ne correspondant plus à nos attentes. Nous nous sommes remis à la recherche d'un outil et avons proposé en attendant aux salarié·es de la FRMJC, un outil de suivi des heures ou des jours.

---

## DES OUTILS COMPTABLES

La FRMJC accompagne les MJC qui la sollicitent dans l'organisation de leurs outils comptables et de gestion. C'est un sujet de partage entre directions. Il y a eu une remise en place des groupes "comptables".

---

## UN SERVICE PAIE

En 2023, La FRMJC Bretagne - Pays de la Loire a développé son service paie. A ce titre, elle a recruté Sophie ROTTIER comme gestionnaire de la paie. Patrick BELLOEIL est en soutien sur les questions liées à la convention collective et la convention avec Weelogic. Pour le nouveau logiciel de paies, SILAE nous assure de la formation et un service juridique spécifique à notre convention collective.

Dans le cadre projet, la FRMJC Bretagne - Pays de la Loire assure la prise en charge de l'établissement des bulletins de paies des MJC qui en font la demande par l'intermédiaire du logiciel de paie en place à la FRMJC. Nous signons une convention avec les MJC qui transfèrent la gestion de la paie à la FRMJC. La convention décrit les conditions et les modalités de collaboration entre les deux parties pour le soutien administratif portant sur l'établissement des bulletins de paie des MJC. A ce jour, 6 MJC ont confié leurs paies à la FRMJC, ce qui représente 199 bulletins par mois. D'autres MJC étudient le fait de faire appel à la FRMJC. Des liens seront facilités entre ce logiciel (SILAE) et le logiciel de gestion du temps de travail.

---

## UN LOGICIEL DE GESTION DES ADHÉRENTS COMMUN

Une information, des démonstrations communes, des négociations entre septembre et décembre 2022 ont amené une dizaine de MJC à choisir le logiciel « go asso », créé à l'origine par la Fédération Régionale des MJC d'Ile de France. Un tarif est maintenant appliqué aux MJC de notre réseau et le logiciel prend en compte les demandes d'évolution pour être en phase avec nos besoins.

---

## UN ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES

Patrick BELLOEIL répond aux sollicitations, principalement des directions, mais également des bureaux, sur les différentes questions RH et conventionnelles qui traversent les maisons.

---

## DES FORMATIONS MUTUALISÉES

Au titre des formations qui ont été travaillées en 2022 pour aboutir en 2023, on trouve notamment une formation VHSS, regroupant 22 personnes issues de plusieurs maisons, qui a permis de former des référents en faisant appel au groupe EGAE. Si cela n'est pas une obligation sur l'ensemble du réseau, il a semblé pertinent pour la fédération régionale, du fait de son implication sur le sujet avec la malle « Kest-ce t'en sex ? » d'aller au-delà du cadre légal.

## LA FRMJC, ESPACE DE PARTAGES DE PROJETS ET D' ACTIONS DES TEMPS DE RENCONTRES DANS NOTRE RÉSEAU - ESPACES D' ANIMATION À THÉMATIQUES

---

## DES RENCONTRES RÉGULIÈRES

Dans notre modèle et notre fonctionnement fédéral, aux côtés des administrateurs rices des MJC qui portent le projet politique des MJC, **les directeur rices**, cadres mis es à disposition des MJC, ont **un rôle central contributeur d'animation de relais dans la vie fédérale**, qui vient s'ajouter à leur travail quotidien d'accompagnement des CA, d'animation des équipes, de participation avec leurs élu es à la construction des politiques publiques.

C'est **avec les directions, dans les groupes métiers, mais aussi avec les salarié es et administrateur rices** des groupes thématiques, que nous abordons les questionnements qui deviennent ensuite objet de travail (réflexions, actions communes) et font l'objet de décisions de nos instances avant leur mise en œuvre.

En 2023, les directions se sont réunies régulièrement et ont abordé les questions suivantes :

- L'impact de l'augmentation des salaires dans la convention ECLAT sur les budgets des prochaines années ;
- L'achat d'une solution RH pouvant convenir à la gestion des salarié es de la fédération ainsi qu'aux MJC qui souhaiteront s'en équiper également ;
- Le choix concerté d'un logiciel de gestion des adhérents ;
- L'emploi dans le secteur, l'animation volontaire (en lien avec la mise en place du Comité de Filière Animation) ;
- Les difficultés RH : le besoin d'espaces pour faire le point entre directions, comme les ateliers de co-développement ;

- Les difficultés de recrutement et l'évolution du rapport au travail ;
- Les projets collectifs par territoire ;
- Le travail sur l'évaluation avec ATEMIS ;
- Les postes FONJEP ;
- La complexité des situations RH.

Ces réunions ont repris en présentiel de manière régulière depuis la rentrée : tous les mois et demi, ils et elles se retrouvent sur la base d'un ordre du jour élaboré collectivement. C'est un lieu, à la fois d'échanges d'informations du national et du régional vers les MJC, ainsi que des MJC vers le réseau. C'est un lieu de partages d'inquiétudes, de partages de projets, de débats, de recensements des besoins, de demandes de réflexions, de projets collectifs, d'analyses etc. C'est un lieu de préparation de questionnements à partager avec le CA régional.

Pour alimenter ce travail, il y a la **dynamique de notre réseau d'affiliation national « MJC de France »**. Des rencontres régulières des cadres régionaux ont lieu dans un espace de travail et de réflexion sur les problématiques naissantes au niveau local et au niveau national : un espace de partages, d'analyses, de mise en commun. C'est naturellement dans ces réunions, que nous sollicitons des regards, des réponses à construire ensemble à l'échelle nationale. De la même manière que les rencontres de directeur·rices, localement, alimentent les groupes de travail et le CA régional. La réunion des cadres régionaux alimente la réflexion du CA national. En 2023, les réflexions ont porté sur le travail des différentes conceptions de l'animation de réseau, sur la réflexion des modèles socio-économiques etc.

Se sont également ajoutées à ces rendez-vous, des rencontres de territoire à la demande des MJC du Mans et de Brest où les équipes des MJC ont retrouvé l'équipe de la FRMJC. A noter que sont également mises régulièrement en place des rencontres d'animateur·rices et coordonnateur·rices, ainsi que des rencontres des personnels administratifs.

---

## UN OBSERVATOIRE

### **Pourquoi un Observatoire des MJC de France ? Un Observatoire des MJC de Bretagne et de Pays de la Loire ? *Pour se connaître, pour mieux se faire reconnaître !***

Lors des rencontres nationales des MJC à Port Leucate en 2021, rencontres qui scellaient la convergence de l'ex FFMJC avec la CMJCF, **nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les propositions rédigées, et qui étaient issues des ateliers**. L'atelier « **Mieux se connaître pour mieux se faire reconnaître - Quels enjeux à la création d'une marque de fabrique "MJC" ? Comment construire un état des lieux permanent en prise avec le réseau ?** » qui était en réalité un prolongement du CAP « Etat des lieux » avait comme proposition de :

- Se doter d'un outil d'observation et de suivi partagé du réseau qui prenne en considération les besoins de l'interne (ex. les associations, les têtes de réseau) et les besoins de l'externe (ex. les publics, les partenaires) ;
- Développer la notoriété des MJC et des actions qu'elles conduisent sur les territoires, et faire évoluer les représentations associées aux MJC ;
- Faciliter la mutualisation des moyens et la coopération entre les associations ou avec d'autres partenaires ;
- Avoir la possibilité de suivre le fonctionnement des associations et des réseaux au regard des critères de la marque de fabrique "MJC" (par exemple : anticipation des crises, accompagnement au renouvellement des projets associatifs, évolution de la marque de fabrique).

La FRMJC Bretagne - Pays de la Loire s'est résolument engagée dans cette démarche **d'observatoire en veillant qu'elle dispose des données spécifiques à nos territoires pour en faire une analyse spécifique participative et partagée.**

---

## LA FRMJC, DES THÉMATIQUES CENTRALES

Les thématiques sont liées à la feuille de route que nous nous sommes donnés au moment de notre dernière assemblée générale. Il avait été fortement souligné le besoin d'actions, de projets collectifs en parallèle à des besoins de réflexions et d'analyses communes.

---

### RENCONTRES DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA JEUNESSE

La jeunesse était la priorité du réseau national. En novembre 2022, une délégation d'animateur·rices de notre réseau s'est rendu à Lathus pour rencontrer d'autres professionnel·les et des bénévoles du réseau pour l'organisation du rassemblement des acteur·rices jeunesse des MJC. En 2023, l'équipe de la FRMJC a envisagé d'organiser les rencontres régionales jeunesse pour retravailler sur les enjeux jeunesse pour les professionnel·les, les bénévoles etc. en Bretagne et en Pays De La Loire. Ce travail sera finalisé en Novembre 2024.

---

### SERVICE CIVIQUE

Cinq personnes ont effectué leur volontariat sur l'année 2023, et 15 ont leur volontariat qui s'est déroulé en 2023 puis se termine au premier trimestre 2024. Les volontaires sont réparti·es dans 15 structures dont 11 MJC. Leurs missions sont variées et portent principalement sur 5 domaines :

- Soutenir l'accès à la connaissance et aux savoirs par le biais d'activités d'aide à la scolarité et d'interventions socioculturelles ;
- Participer à l'organisation d'évènements artistiques et culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de la diversité culturelle et des cultures émergentes ;
- Agir sur les modes de vie pour protéger l'environnement et sensibiliser à sa fragilité ;
- Promouvoir de nouvelles pratiques sportives et favoriser l'accès au sport pour les publics non-initiés et les personnes en situation de handicap ;
- Participer à l'animation socio-éducative sur les territoires et encourager les projets de la jeunesse.

Ces missions s'articulent avec le projet de la structure d'accueil. Les activités effectuées sont en lien et ils sont un soutien dans les activités. Cependant, les volontaires peuvent proposer à leur initiative des activités qui répondent à leur objectif de volontariat ainsi qu'à ceux de la structure d'accueil.

Voici la liste des missions particulières en fonction des structures d'accueil :

- **MJC de Bégard** : Participer à l'ensemble des actions proposées par le secteur enfance de l'association ;
- **MJC de la Maison de Suède** : Animation socioculturelle, accueil, accompagnement, proposition d'activités ;
- **MJC de Bréquigny** : Animation de la ludothèque, participer à la mise en place de projets artistiques et culturels, Service Civique Collectif ;
- **MJC Le Grand Cordel** : Activités numériques et régie technique ;
- **MJC La Paillette** : Suivre des actions pédagogiques et culturelles à destination du jeune public, participer au suivi et à l'accueil des résidences de compagnies, valorisation des actions culturelles auprès des publics cibles, Service Civique Collectif ;
- **MJC de Pacé** : Un soutien à l'accueil technique, à la médiation et à l'organisation d'évènements, découvrir le monde associatif et l'éducation populaire ;
- **MJC Jacques Prévert** : Découverte du monde de la radio et formation à l'animation et à la réalisation technique d'une émission, émission en lien avec le tissu associatif ou des institutions locales ;

- **MJC Quintin** : Découverte de l'encadrement et l'animation sportive, aide et encadrement des ateliers, communication avec les jeunes et les familles, soutien à l'organisation logistique ;
- **MJC Scaër** : Accompagnement des activités enfants, adultes et familles, appui des salariés et bénévoles de l'accompagnement scolaire, appui pour les sorties adultes et familles, participer aux actions de bien vivre ensemble dans un contexte de développement durable, aide à l'accompagnement scolaire et aux temps d'animations périscolaires, aide à l'accueil informel et des sorties à destination des adultes et des familles ;
- **MJC Lamballe** : Soutien et accompagnement à la vie associative et aux projets mis en place par l'association, participation à l'organisation d'événements culturels, à l'animation de lieux culturels et la promotion de cultures émergentes ainsi qu'à la mise en place de diverses activités socio-culturelles, participation à l'élaboration et à la diffusion d'outils de communication, co-animation du foyer de jeunes, préparation et co-animation des sessions « jeu en réseau » pour enfants et adolescent·es, atelier cuisine, participation à des sorties culturelles, participation à la mise en place d'une activité de jardinage, soutien à l'activité « café des langues », soutien à l'activité « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », participation à l'organisation des temps forts avec les bénévoles et/ou les salarié·es (Bal, fête de la MJC, théâtre, exposition etc.) ;
- **MJC Douarnenez** : Accompagner et assister les adhérents musicien·nes et l'animateur en poste à la création et à la diffusion artistique locale, assister l'animateur sur des missions de régie et d'actions culturelles autour des spectacles, participer aux accueils et à la vie quotidienne des studios de répétitions, participer aux projets transversaux en lien avec le Centre des arts, accompagner, partager et créer des liens entre les adhérent·es des Loco's et de la MJC-CS, transmettre des connaissances et acquérir des savoirs en musique et en pédagogie, proposer et imaginer des projets artistiques et culturels, participer à la vie quotidienne de la MJC-CS et à la dynamique de la Ville, accueillir des musiciens et musiciennes aux Loco's, suivre des accueils en résidence de création musicale sur place et dans des structures partenaires, accompagner l'animateur sur les accueils de spectacle et sur la création d'un label associatif aux Loco's, découvrir les actions culturels, ateliers pédagogiques et de transmission.

L'accompagnement et le suivi des volontaires au sein du réseau se fait dans une co-construction avec elles et eux, de leur parcours de formations civiques et citoyennes, et par la proximité du suivi que nous mettons en place avec les structures d'accueil. Un livret d'accompagnement est proposé aux structures qui accueillent une personne en Service Civique. Ce document a pour but d'aider le ou la volontaire et son ou sa tuteur·rice à s'évaluer tout au long de la durée du volontariat. L'idée est que chacun·e puisse conscientiser les freins ou leviers dans la réalisation d'une mission, qu'elle soit de volontariat ou de tutorat. Ce document n'a pas pour ambition de fournir un guide de « bonnes pratiques » qui pourraient correspondre à chaque tuteur·rice ou à chaque volontaire, mais de permettre à chacun·e d'identifier et de formaliser des pistes de travail dans le suivi d'une mission de volontariat jusqu'aux perspectives post-Service Civique.

Les Formations Civiques et Citoyennes sont conçues pédagogiquement et coordonnées par la FRMJC à destination des volontaires du réseau et des tuteur·rices. Sur la saison d'accueil 2023/2024, les journées sont organisées ainsi :

- Vendredi 27 janvier au Grand Cordel : Une journée pour les volontaires et tuteur·rices sur le thème des droits culturels en matinée. Cette thématique s'est poursuivie pour les volontaires en fin d'après-midi. Les tuteur·rices ont travaillé sur les notions d'accueil, d'accompagnement, de la citoyenneté et civique.
- Jeudi 15 avril à la MJC Bréquigny ;
- Lundi 15 mai : journée de PSCI à Rennes ;
- Vendredi 2 juin : PSCI à Rennes ;
- Vendredi 9 juin : journée de bilan à Rennes.

Le Service Civique s'expérimente et se vit dans le cadre d'une habilitation Jeunesse. Une commission Service Civique est le lieu de discussion des acteur·rices du Service Civique à l'échelle nationale. La CMJCF bénéficie d'un agrément collectif et répartit les contrats selon les besoins entre les régions. Le nombre de contrats de Service Civique, et plus largement les modalités de l'agrément collectif des MJC, sont le fruit de négociations entre l'Agence du Service Civique et la CMJCF, alimentées par cette commission. En 2022, une Charte du Service Civique

dans le réseau MJC de France a été réalisée. La FRMJC y était représentée par Solène ROUAS, puis Adrienne MAGNEAU a repris cette mission.

La volonté de l'État et de l'Agence du Service Civique est de développer le nombre de contrats, et donc le nombre de jeunes, en Service Civique. Le réseau national des MJC a bénéficié d'une enveloppe plus grande de contrats. En Bretagne, nous sommes passés d'une possibilité d'accueil de 25 jeunes à 40 jeunes.

---

### JUNIORS ASSOCIATIONS

Le dispositif de Junior Association (JA) permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets en étant autonomes statutairement. Il permet de se regrouper et de fonctionner telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National des JA qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif. Il offre la possibilité de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.

L'accompagnateur·rice local·e est une personne ressource qui soutient les jeunes, mais qui en aucune façon ne porte le ou les projets. La Junior Association choisit cet·te accompagnateur·rice librement : animateur·rice, professeur·e, éducateur·rice, élu·e, parent, membre d'une autre association, etc. Plusieurs animateur·rices des MJC de Bretagne sont déjà accompagnateur·rices.

Afin de renforcer l'accompagnement et la mise en œuvre des JA, le Réseau National des Juniors Associations a mis en place des formations en direction des Relais locaux.

---

### LES MALLS PÉDAGOGIQUES

Des outils d'Éducation Populaire sont au service du réseau, pour la promotion d'un savoir faire des MJC sur les questions Jeunesse.

Les outils pédagogiques de la FRMJC permettent d'aborder des thématiques spécifiques à chaque outil servant de base à l'animation de groupe d'enfants ou de jeunes en partant de leur représentation du monde pour la complexifier. Ils sont également un support pour créer des rencontres pédagogiques en interne du réseau en réunissant les animateur·rices et coordinateur·rices. Ces outils sont mis à disposition des MJC qui peuvent les réserver sur un planning en ligne. Diverses formations ont été réalisées autour des outils « Des-Infox » et « K'est-ce t'En sex ». Ces outils permettent la réflexion autour de l'éducation aux médias, de la sexualité et la vie affective.

Ces outils pédagogiques rayonnent également à l'extérieur du réseau, et font donc la promotion d'un savoir-faire des MJC sur les questions Jeunesse. Nombreux·ses sont les enseignant·es faisant état de leurs difficultés, par manque de temps ou de formation, de travailler avec leurs élèves sur les questions nécessaires à aborder pour préparer une citoyenneté active. La FRMJC, directement auprès des établissements ou indirectement au travers des relations partenariales des MJC, est un soutien à cette démarche. Ces outils sont également de plus en plus reconnus auprès de nos partenaires institutionnels. Des interventions ont lieu dans les établissements scolaires.

Nous priorisons les dynamiques de territoires, aussi quand un établissement scolaire nous sollicite, notre premier réflexe est de le mettre en lien avec une MJC s'il en existe une sur son territoire. Si ce n'est pas le cas, alors la FRMJC peut être amenée à intervenir directement.

## NON À LA HAINE

---

Depuis 2016, cet outil de débat a permis le rapprochement de nos MJC avec des partenaires extérieurs (collèges, lycées, partenaires institutionnels). Il est le fruit d'un travail et d'une réflexion de la FRMJC d'Alsace (encouragée par la CMJCF), en partant d'une observation de la montée de la radicalisation des propos de haine. L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité, afin que chaque personne puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes. Nous envisageons l'achat de nouveaux modules pour compléter cette malle. La malle « Non à la Haine » circule de manière permanente dans le Réseau.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/non-a-la-haine/>.

## MOI ET LES AUTRES

---

Cette malle, très sollicitée par le réseau des MJC, est une adaptation pour les enfants de « Savoir Comprendre et Agir pour dire Non à la Haine ». C'est un outil interactif où l'on explore la solidarité, les Droits de l'Enfant, les médias, les préjugés, les points de vue et l'altérité. Elle a fait son entrée dans le réseau breton fin 2020, et a été accueillie positivement.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/moi-et-les-autres>.

## DES-INFOX

---

La malle « Des-Infox » est également un outil interactif. A la différence de « Non à la Haine » et « Moi et les Autres », elle ne porte que sur une seule thématique : l'Éducation aux Médias et à l'Information. Celle-ci est abordée au travers de plusieurs approches complémentaires : linguistique, psycho- sociologique, journalistique et historique. Elle est à destination des publics à partir de la fin du collège.

La FRMJC Bretagne s'inscrit également dans la dynamique nationale autour de cette malle. En 2023, plusieurs formations ont été réalisées dans le réseau, regroupant MJC et partenaires externes, elles ont eu lieu en juin et septembre.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/des-infox/>.

## K'EST-CE T'EN SEXE ?

---

C'est un jeu de plateau collaboratif à destination des jeunes (à partir de 13 ans). Il a été conçu et porté par le réseau des MJC (plus particulièrement la Caravane MJC à Servon-sur-Vilaine et le Grand Cordel-MJC à Rennes), suite à un constat des animateur·rices de terrain du manque d'outils pour aborder les questions liées à la sexualité sous l'angle des pratiques. En effet, l'Éducation Nationale adopte une posture préventive nécessaire, mais incomplète pour englober le rapport des jeunes à leur sexualité (ou future sexualité) et à leur vie affective. Ce jeu, très attendu dans le réseau des MJC mais également à l'extérieur du réseau, est le fruit d'un travail de 4 années en partenariat avec des établissements scolaires, des infirmières et des associations. Des formations ont eu lieu autour de ce jeu, et d'autres sont à venir. Les formations autour de la sexualité et la vie affective sont beaucoup sollicitées, à la fois dans le réseau et en dehors. En 2023, 3 formations ont eu lieu en Bretagne, en Champagne Ardenne et en Occitanie. La sollicitation est faite dans toute la France : une formation en Alsace, une en Côtes d'Amor, une dans le Gers et une en Champagne-Ardenne. Cette formation est plébiscitée autant par les animateur·rices, que par le milieu médico-social ou scolaire. Cette année, 30 malles ont été vendues, et une vingtaine de commandes sont à venir.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/kest-ce-ten-sexe>.

## LES MJC QUI ONT UTILISÉ LES MALLÉS DURANT L'ANNÉE 2023

### Moi Et Les Autres :

- MJC Antipode
- MJC de Trégunc
- MJC de Bréquigny
- MJC de Quintin
- MJC de Pacé

### Des-Infox :

- MJC de Bréquigny
- MJC de Pacé
- MJC de Trégunc

### Non à la Haine :

- MJC de Trégunc
- MJC de Scaër

### K'est-ce t'en Sexe ?

- MJC de Quintin
- MJC de Lamballe
- MJC Bégard
- MJC Guipry Messac
- MJC Grand Cordel

---

## CULTURE – DROITS CULTURELS

Le cycle de formation "Accueillir en Dignité et Droits Culturels" développé en région Bretagne rencontre un bel intérêt de la part des MJC des autres régions. Un programme de formation est en cours pour envisager des interventions sur Paris et Reims. Les droits culturels constituent un enjeu d'émancipation individuelle et collective, ils sont une exigence démocratique qui reconnaît la place de chacun·e dans la société et dans la construction du commun. Les « MJC SONT DROITS CULTURELS », elles savent organiser la palabre et agencer les contradictions entre libertés culturelles pour faire ensemble.

Trois projets se dessinent pour 2024 :

- L'organisation d'un camp d'été théâtre-ados à plusieurs MJC, qui pourrait se dessiner en un premier temps de 5 Jours d'ateliers propres à chaque MJC, puis un regroupement des différentes MJC pour un temps collectif de travail et de valorisation qui pourrait avoir lieu dans une MJC. Scaër est volontaire pour cet accueil... Cela reste à travailler.
- Proposer un temps de festival sur un week-end, plusieurs week-ends, semaines, peut-être début d'été dans plusieurs MJC en même temps, avec une communication commune pour que soient jouées devant un public les productions de plusieurs ateliers de MJC quelque soient les âges (à creuser). Ceci permet aux ateliers de jouer plusieurs fois. On imagine 3 à 4 lieux le même week-end (travail à approfondir).
- Proposer des ateliers aux professeur·es intéressé·es pour travailler sur un texte court d'un·e auteur·rice pendant 10 séances d'ateliers, puis se retrouver sur un week-end en présence de l'auteur·rice pour jouer devant les autres (20 minutes max).

Le projet d'ouvrir le festival de conférences gesticulées qui a lieu dans les MJC du Finistère Sud à d'autres MJC a été exprimé.

Les chorales amateurs des MJC d'Ille et Vilaine ont aussi le projet de se réunir pour travailler à l'ouverture du festival "tout se chante" de Guipry- Messac en mars 2024".

La DRAC BRETAGNE souhaite également renforcer son partenariat avec la FRMJC. La création d'une COFAC Bretagne a vu le jour en début d'année avec la FRMJC comme membre fondatrice.

---

## LA DIMENSION SOCIALE DE NOS PROJETS

La place de la dimension sociale dans le projet MJC se situe au cœur de tous les espaces de rencontres, de partages et d'animation de nos Maisons. Ce n'est pas un secteur à part, mais bien un sujet qui s'anime auprès de chaque groupe accueilli : enfants, jeunes, parents, pratiquant·es, spectateur·rices, habitant·es, etc. Tout l'enjeu est de faire vivre un agrément EVS ou Centre Social dans le projet global d'Éducation Populaire des MJC.

La FRMJC constate des besoins d'échanges de pratiques et de co-formation dans le réseau pour :

- Mieux connaître l'interlocuteur institutionnel CAF et faire valoir le projet des MJC ;
- Créer une méthodologie issue des expériences des autres, dans le développement et/ou renouvellement d'un agrément ;
- Se rencontrer entre animateur·rices et référent·es Vie Sociale et Familiale, mutualiser leurs constats, échanger sur leurs réussites et difficultés pour enfin imaginer et troquer des idées nouvelles.

En lien avec Anne Jiquel (directrice de la MJC de Quimper), nous avons rassemblé le réseau pour entamer une dynamique. Ces réflexions font écho à une dynamique nationale impulsée par le rassemblement du réseau les 29 et 30 juin 2021 à Troyes. Une délégation de 2 bénévoles et de 7 salarié·es Bretagne - Pays de la Loire avait participé aux réflexions de ce séminaire national sur l'animation de la vie sociale. Nous tenons d'ailleurs les actes de ce colloque à disposition du réseau.

Au niveau national, les MJC de France proposent un itinéraire pédagogique à distance (en visio- conférence) décliné en trois séquences. Son objectif principal est de permettre aux administrateur·rices des MJC de jouer pleinement leur rôle politique et stratégique dans l'élaboration et le suivi d'un projet social.

Anne Jiquel (directrice de la MJC de Quimper) et Céline Malinge (coordinatrice réseau FRMJC Bretagne – Pays De La Loire) sont les représentantes des Régions Bretagne et Pays De La Loire au national sur les thématiques « Social » et « Accueil ».

Une formation de 2 jours a vu le jour en mai 2023 : « Susciter la parole des publics empêchés ». Les MJC sont des associations d'Éducation Populaire qui travaillent à l'animation d'espaces d'émancipation individuelle et collective des personnes. Elles offrent aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie. Au sein de nos structures, sont élaborés et déployés des projets collectifs qui requièrent des méthodes d'animation adaptées et structurées. Susciter la participation des publics au sein de ces projets collectifs nécessite une attention particulière lorsqu'il s'agit de personnes dites « empêchées », habituellement exclues des espaces délibératifs (précaires, handicapés, jeunes...). Au-delà des aspects de pratiques et de posture sous-jacents, cette finalité renvoie à des enjeux d'équilibre démocratique correspondant aux fondamentaux des mouvements d'Éducation Populaire.

En Bretagne et en Pays de Loire, 11 MJC bénéficient d'un agrément « espace de vie sociale », 5 d'un agrément « animation globale », et 7 d'une prestation « jeune ». Quelques MJC sollicitent une des 3 habilitations. Ces agréments, qui ont au centre de leur orientation la participation des habitant·es, se traduisent pour notre mouvement d'Éducation Populaire par une visée émancipatrice des personnes, et non pas par une politique d'assistance. Le souci d'aller vers le plus grand nombre de personnes, avec la préoccupation des plus démunis reste bien évidemment notre priorité, ainsi que de permettre aux personnes "les plus empêchées" de s'exprimer par la parole, mais aussi par l'art.

---

## DYNAMIQUE ENFANCE

Une enquête de l'organisation professionnelle Hexopée s'est intéressée aux difficultés d'embauche du secteur de l'animation. L'étude a constaté que les 1 182 structures ayant répondu ont fait état de 52 545 postes non pourvus, soit 10 % de leurs effectifs. Au total, 74% des employeurs ont du mal à recruter. Cette année 50 000 postes dans le secteur de l'animation sont disponibles. Certaines structures de loisirs ont même été contraintes de fermer

leurs portes en 2021, faute d'animateurs qualifiés. Le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a entendu les difficultés des structures, des élus locaux et des familles. Il a donc établi un plan d'action pour la filière d'animation.

Les MJC de Bretagne et du Pays de la Loire ne sont pas exclues de ce triste constat ! C'est pourquoi, il nous a semblé important de nous saisir collectivement de la problématique pour nous regarder fonctionner, pour porter une parole politique, pour mobiliser nos ressources, pour partager nos constats, et trouver des solutions pour faire vivre nos projets éducatifs.

Les MJC de France, en lien direct avec le gouvernement, se saisissent de la problématique pour imaginer comment sortir de cette impasse. Afin de nourrir la dynamique nationale, des propositions ont été listées dans un document partagé et renvoyé à Patrick CHENU (directeur des MJC de France) pour nourrir directement ses échanges avec le Ministère.

De plus, pour répondre à cette pénurie et redonner envie d'animer, nous avons imaginé en région une formation BAFA « MJC ». Notre partenaire CEMEA Bretagne accepte de nous prêter son agrément pour expérimenter notre BAFA. Un groupe de 4 personnes s'engagent dans la conception du cycle BAFA : Sylvain (coordonnateur E/J MJC de Kerfeunteun), Julien (coordonnateur E/J MJC de Trégunc), Morgane (directrice ACM MJC Harteloire) et Céline (coordo réseau FRMJC) : Comment peut-on redonner de l'envie, du plaisir au-delà de la rémunération ? Comment peut-on valoriser l'expérience d'animation par le collectif, le plaisir d'être ensemble, par l'amusement, le rire, le sentiment d'appartenance ? Comment faire vivre nos valeurs dans le collectif « équipe » dans nos ACM, nos formations BAFA et notre Réseau MJC ? Être animateur·rice en MJC ce n'est pas seulement animer un groupe, c'est participer à l'éducation de futurs citoyens capables de s'organiser, de décider, de contredire et d'agir avec les autres ! Voilà les enjeux de cette formation BAFA interne au réseau.

Aussi, le groupe enfance imagine des propositions :

- un temps de formation et rencontre des animateur·rices ACM en juin où nous pourrions proposer des formes d'ateliers : « monte ta tente », « invente un grand jeu », etc.
- un cycle de formation autour de l'information préoccupante. On entend par là tout élément d'information, y compris médicale, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger et puisse avoir besoin d'aide, dans le cadre d'une mesure de protection sociale ou judiciaire. Le constat partagé est que les équipes se sentent peu outillées.

Julie (directrice de la MJC de Bégard), Emeline (coordinatrice de la MJC Grand Cordel), Anaig (Coordinatrice de la MJC Pilier Rouge) et Céline Malinge (coordinatrice FRMJC) se proposent pour constituer ce groupe de travail.

---

## L'INTERNATIONAL, UNE DIMENSION TRANSVERSALE

---

### ACCUEIL DE VOLONTAIRES DANS LE CADRE DU CORPSEUROPEEN DE SOLIDARITÉ

---

Cette mission est conventionnée avec la FDMJC 22 ; la fédération est labellisée pour la mise en place de projets dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Ce dispositif permet aux jeunes de 18 à 30ans de s'engager jusqu'à 12 mois dans une action de volontariat, dans une structure en Europe. En 2023, nous avons coordonné 27 accueils, 13 entre janvier et juin, puis 14 à partir d'octobre. Cette mission est réalisée en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 22 qui a coordonné 10 accueils en 2023 (4 de janvier à juin, 6 à partir d'octobre).

La fédération coordonne 10 structures sur le département des Côtes d'Armor :

- **Ville de Lannion** : depuis 4 ans, le service jeunesse de la ville de Lannion accueille deux volontaires afin de participer à l'animation jeunesse du territoire et de promouvoir les mobilités internationales.

- **Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), antenne de Lannion** : le foyer de jeunes travailleurs accueille un.e volontaire afin de proposer des animations au sein des espaces collectifs du foyer ainsi qu'au « Pixie ». Il s'agit d'une salle de concerts gérée par l'URHAJ. La volonté de l'URHAJ est de montrer aux jeunes accueilli.es une des possibilités de mobilité à l'étranger.
- **Lycée Saint Joseph Bossuet, Lannion** : l'établissement accueille pour la deuxième année un.e volontaire qui participe à l'animation interculturelle auprès des élèves et étudiant.es.
- **Collège Chombart de Lauwe, Paimpol** : le collège accueille un.e volontaire. Il / elle est en animation sur les temps méridiens et travaille avec les enseignant.es à la création d'un projet avec les élèves autour de la culture des volontaires.
- **Lycée Jean Moulin, Saint-Brieuc** : le lycée est un établissement professionnel avec des enseignant.es d'éducation socio-culturelle, dont l'un.e a la volonté d'accueillir un.e volontaire afin de l'associer dans la réalisation de projet. Par exemple, il y a des cours de cuisine du monde, la création d'exposition autour de la culture du / de la volontaire. Un travail avec les internes se fait tout au long de l'année.
- **Lycée Saint Charles La Providence, Saint-Brieuc** : l'établissement accueille un.e volontaire depuis 5 ans, ses missions sont l'animation sur le temps méridien et aussi l'accompagnement des professeur.es de langues dans la création de projets, et plus particulièrement autour des séjours scolaires.
- **Lycée Sacré Cœur La Salle, Saint Brieuc** : c'est la 3ème année que l'établissement accueille un.e volontaire. Ses missions impliquent notamment l'animation de temps en langues étrangère, la sensibilisation et l'accompagnement des élèves pour des mobilités européennes et internationales.
- **Conseil départemental des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc** : depuis 5 ans, le service Europ'Armor accueille 2 volontaires afin de promouvoir la mobilité européenne en se basant sur de l'échange entre pairs. Les volontaires sont amené.es à intervenir dans différents établissements scolaires du département, dans les relais Europe et Points Informations Jeunesse.
- **Steredenn, foyer de jeunes travailleurs de Dinan** : l'association Steredenn accueille 2 volontaires. Ils / elles proposent des animations interculturelles au sein du foyer et en lien avec les partenaires de l'association.
- **MJC de Quintin** : elle accueille un.e volontaire depuis 6 ans, au sein du secteur jeunesse. Le.a volontaire est amené.e à faire des animations avec l'équipe jeunesse de la MJC, en fonction de ses appétences, il / elle peut aller découvrir d'autres activités et projets au sein de l'association.

Les volontaires et les organisations coordonné.es par la fédération sont accueilli.es d'octobre à juin. Durant toute cette période, la fédération propose des temps collectifs.

## LES « PROJETS COLLECTIFS » : TEMPS D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION AVEC LES VOLONTAIRES EUROPÉEN.NES ANIMÉS PAR LA FDMJC 22 ET LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 22

---

La temporalité de ces moments est à minima une fois par mois sur une journée. Ces espaces sont réfléchis de telle manière à ce qu'ils soient complémentaires pour les volontaires. Le cycle d'accompagnement se découpe en trois phases : 1. La mise en présence des personnes ; 2. La mise en mot des personnes ; 3. La mise en action des personnes.

---

### DES DÉMARCHES ET PROJETS COLLECTIFS AU SEIN DU RÉSEAU

#### LES MJC DES CÔTES D'ARMOR

---

Chaque fin d'année, elles élaborent « le printemps de la Palestine » dont la première édition a eu lieu en mars 2023.

En février 2023, les MJC des Côtes d'Armor ont accueilli la compagnie de théâtre amateur de jeunes du RAJ de Saverne (affilié à la FRMJC d'Alsace) avec leur spectacle "climats", suivi la semaine suivante de la réalisation d'une fresque du climat par les 5 MJC (jeunes et adultes).

Chaque période de vacances scolaires, les animateurs et animatrices des MJC des Côtes d'Armor se réunissent pour organiser des journées free-style : l'occasion de réunir les jeunes de toutes les MJC du département autour d'ateliers animés collectivement.

### LES MJC DU FINISTÈRE SUD : UN CYCLE DE CONFÉRENCES GESTICULÉES

---

Depuis plusieurs années, les 4 MJC du Finistère Sud se retrouvent et organisent un festival de conférences gesticulées.

### LES MJC RENNAISES

---

Des MJC de Rennes (Grand Cordel, Bréquigny, LaPaillette) ont répondu à l'appel à participation pour le projet "dimanche au Thabor" et la journée "carte blanche aux MJC". Celle-ci a eu lieu le 25 juin 2023. Elles se sont aussi impliquées collectivement dans le Service Civique Collectif, dans les états généraux de la Ville de Rennes, dans les rendez-vous réguliers des directions et dans l'étude de mutualisation de régies.

### LES MJC DU MANS

---

Une première rencontre des équipes des MJC du MANS et du siège a permis de présenter collectivement le travail des uns et des autres.

### LES MJC DE BREST

---

A l'issue du travail de reconventionnement avec la ville de Brest, les MJC Brestoises ont mis en place un rendez-vous régulier (environ toutes les 6 semaines) afin d'échanger sur les sujets concernant spécifiquement la ville de Brest. Par ailleurs, elles ont également décidé d'un projet collectif dont la forme reste encore à définir mais qui aura pour objectif de montrer le dynamisme des maisons de la cité d'Iroise.

### LA FRMJC BZH-PDLL TRAVAILLE AUSSI DANS DES ESPACES DE COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

La FRMJC, bien qu'attentive à son réseau interne, n'en est pas moins impliquée avec d'autres partenaires.

---

### LES FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE AMIES DANS LE FINISTÈRE

---

### COMITÉ RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ (CORÉMOB)

---

La fédération est aussi représentée au sein du Comité Régional de la Mobilité. Ce comité est une instance de « concertation et d'action devant permettre de faciliter la coordination et la mise en réseau des acteurs du territoire breton concernés par la mobilité européenne et internationale. Ce comité est piloté par le Conseil Régional. Il est ouvert à toutes les structures et acteurs de la mobilité internationale, qu'ils et elles soient issus des secteurs de l'éducation formelle, de l'éducation non-formelle ou de la formation professionnelle. ».

---

## EN PLUS DE CELA, LA FÉDÉRATION A PRIS PART À DEUX CHANTIERS

Le premier, un nouveau chantier, en phase d'expérimentation : « Renforcement de la dynamique régionale, en faveur des projets en réciprocités » qui a mené une journée de concertation et d'échange d'expériences des acteurs bretons organisant des projets de mobilité dans le cadre de l'OFAJ et un séminaire européen de contact. Le second est le chantier « Coopération régionale pour l'accueil de volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ». Dans ce cadre, la fédération a pris part à l'organisation de deux temps forts. Le premier est la journée de valorisation des projets collectifs réalisés par l'ensemble des volontaires CES coordonnés par BIJ de Brest et de Lorient, Gwennili, Jeunes à Travers le Monde, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, la MAPAR et nous-même. Le second temps fort est le séminaire d'accueil de l'ensemble des volontaires CES accueillis en Bretagne. Il permet aux volontaires d'apprendre à se connaître, de mieux appréhender les missions données par leur structure d'accueil et de se former à des outils d'animation. Il permet aux tuteurs de se réunir sur une journée afin de pouvoir participer à un échange de pratique.

---

## CRAJEP / CESER

Nous travaillons avec le CRAJEP pour une demande de financement équitable entre fédérations d'Éducation Populaire à l'échelle de la région Bretagne. Filipe NOVAIS, trésorier de la FRMJC siège au CRAJEP et le représente au CESER. Il participe toute l'année aux différentes réunions (plénières, commissions, bureaux, groupes de travail) comme toutes les représentant·es. Il rend compte à différents moments de l'année au Bureau du CRAJEP des travaux en cours. Le CRAJEP se préoccupe de conventionner avec la région pour lui permettre d'assurer son fonctionnement et d'être un interlocuteur représentatif de ses membres.

---

## LA CAF

Nous sommes partenaires de la CAF 35, dans le cadre du schéma départemental : participation aux commissions, animation d'un temps sur les EVS, préparation d'un temps où les élu·es des collectivités territoriales seront invité·es à venir échanger sur leur partenariat avec les associations. La Fédération bretonne des CAF conventionne avec la FRMJC pour l'ensemble de son travail de réseau. En mars 2022, la FRMJC avait participé activement à la journée organisée par la CAF pour mettre en valeur le travail des équipements bénéficiant d'un agrément social (EVS ou animation globale). Nous avons pu apporter nos témoignages et mobiliser notre réseau sur ces dimensions. Ce travail s'étend peu à peu aux autres départements dans lesquels nous sommes présents. Nous démontrons ainsi que nos MJC ont toutes leur place dans les schémas départementaux de la vie sociale.

---

## LES VILLES

La FRMJC coopère avec les villes de :

- **Rennes** sur les questions de travail inter-MJC, politique Jeunesse, fonds de solidarité à la vie associative ;
- **Brest** dans le cadre du COBRAEEQ ;

- **Douarnenez, le Mans, Morlaix, Quintin, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Herblain, Scaër et Trégunc**, pour des conventions de partenariat concernant la mise en œuvre du projet MJC.

La FRMJC est présente particulièrement auprès de la ville de Rennes pour la démarche d'actualisation de la Chartes des Engagements Mutuels ville et associations. Nous avons animé et participé à plusieurs ateliers. Cette charte se déclinera dans les différents quartiers de la ville, en objectifs et perspectives d'actions cohérents avec les réalités des quartiers. Un comité d'évaluation de cette démarche va également voir le jour prochainement.

Nous sommes également représentés dans le comité de pilotage des États Généraux de la Vie Associative.

La ville de Brest avait souhaité remettre à plat l'ensemble des conventions qui régissent ses liens avec les associations animant des équipements de quartier et les fédérations d'Éducation Populaire. Ce long travail collectif a abouti à la signature des conventions entre la ville, les 3 MJC et la fédération. Ces conventions reconnaissent notamment le modèle économique de la FRMJC. Plus largement, la Ville de Brest nous associe aux réflexions sur les thèmes de l'enfance, de la jeunesse, l'égalité femme - homme dans la culture ou de l'animation professionnelle dans le cadre du COBRAAEQ ou de son PEC « Grandir à Brest ».

Un chantier avec ATEMIS est en cours sur la période 2022-2024 pour un travail collectif d'évaluation de notre travail avec les villes conventionnées.

---

## LES DÉPARTEMENTS

Le département des Côtes d'Armor conventionne avec la FDMJC des Côtes d'Armor et le conseil départemental d'Ille et Vilaine avec la FRMJC.

La FRMJC a notamment conventionné avec le département 35 sur une durée de 3 ans pour le développement de nouvelles missions de Service Civique sur le département. Cette convention se traduit par l'engagement de la FRMJC à créer 3 nouvelles missions de volontariat en 2021, 2022 et 5 en 2023. Nous faisons des bilans avec le département en milieu et fin de chaque année.

La FRMJC, au côté de la Ligue de l'Enseignement et des Centres Sociaux, et dans le cadre de son rôle de relais départemental pour les Juniors Associations, a également accompagné le département à l'élaboration d'un appel à projet à destination des Juniors Associations.

Via les Juniors Associations, la Ligue de l'Enseignement 35, la Fédération des Centres Sociaux 35 et la FRMJC Bretagne Pays de la Loire ont échangé avec le Conseil Départemental qui souhaite soutenir la dynamique JA à destination des jeunes. Brétilien nes.

---

## COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION

La FRMJC participe, au titre des MJC de France, au groupe 2 du Comité de Filière Animation (CFA), qui s'intéresse à la formation professionnelle et à l'emploi dans notre secteur. Ce groupe de travail vise à analyser et comparer les différents diplômes existants, les évolutions prévues pour nourrir la réflexion du CFA.

---

## COMITÉS RÉGIONAUX FONJEP BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Yoann PUECH et Patrick BELLOEIL sont respectivement délégué et suppléant des Comités Régionaux des FONJEP Pays de la Loire et Bretagne au titre de la fédération régionale. A ce titre, ils participent aux travaux du

FONJEP (réflexion sur les Modèles Sociaux Economique, sur la coopération entre acteurs...) et relaient ces travaux sur leurs territoires respectifs.

## LA FRMJC, UN CENTRE DE FORMATION - UN SECTEUR D'ÉTUDES ET DE CONSEILS

La formation est un enjeu essentiel pour la FRMJC Bretagne - Pays de la Loire. Pourquoi ? Car nous sommes des praticien·nes de l'Éducation Populaire. Nous avons constaté un manque de pratiques, d'outils d'Éducation Populaire. Pour cette raison, en 2010, nous avons ouvert un secteur formation au sein de la FRMJC. Nous avons fait le choix d'une équipe de formateur·rices et coordonnateur·rices de réseau afin de rester pleinement en phase avec les réalités de terrain évoluant sans cesse. Elle nous permet de coordonner avec d'autres partenaires et fédérations d'Éducation Populaire des formations qualifiantes (DEJEPS-DESJEPS), d'encadrer avec les CEMEA Bretagne un BPJEPS et de la formation VAE. Par ailleurs, cela nous permet de répondre à la demande de MJC, collectivement ou seules, en matière de formation sur mesure. Pour continuer à mener ce travail, il nous a fallu obtenir le label qualité pour la formation (Qualiopi).

---

### LE DEJEPS

2021 a été l'année de ré-habilitation du DEJEPS pour la FRMJC. Habilitation qui nous permet de maintenir cette proposition de formation pour les 5 prochaines années.

---

### LA VAE

La FRMJC accompagne des personnes en VAE. Plusieurs directeur·trices bénéficient actuellement d'un accompagnement pour l'obtention du DESJEPS.

---

### LE DESJEPS

Le DESJEPS, sur lequel nous continuons de travailler, est porté en partenariat avec Familles Rurales, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et l'UBAPAR. En 2023, notre dossier a été déposé pour la quatrième fois car, bien qu'il fasse aujourd'hui 138 pages et qu'il détaille chaque temps de formation il y a encore eu des demandes de compléments. La technocratisation des dossiers d'habilitation nous éloigne des réalités de la direction d'un équipement et tend à nous imposer un modèle de formation opposé à celui que nous défendons et qui fait pourtant ses preuves (taux d'insertion à plus de 95%). Nous avons, conjointement avec le CRAJEP, pris rendez-vous avec la DRAJES pour faire part de nos interrogations. C'est d'autant plus surprenant que la certification Qualiopi, garantissant l'aspect du cadre, a mis en avant la qualité du travail de formation. Nous avons eu 2 rencontres à ce sujet avec la DRAJES, l'une en compagnie du CRAJEP et l'autre seuls : nous avons pu faire part de notre agacement quant à la standardisation et à la technocratisation des dossiers d'habilitation qui ne prennent pas en compte les spécificités des métiers auxquels nous formons et plus particulièrement de la pédagogie sur laquelle repose ces formations. Ainsi, l'adaptation et le questionnement ne trouveraient plus leur place dans le déroulement des formations.

---

## LES FORMATIONS COURTES

La FRMJC Bretagne conçoit pédagogiquement et coordonne différents types de formations courtes :

- Les formations des bénévoles associatif ves (ouvertes aux salarié es) ;
- Les formations professionnelles courtes non- diplômantes (ouvertes aux bénévoles) ;
- Des formations collectives sous forme d'ACT.

Il nous semble crucial de remettre les pratiques d'Éducation Populaire pour les professionnel les et les bénévoles au centre de nos interventions. Faire l'état des lieux des pratiques en cours et des besoins en formation passe notamment par des échanges sur les pratiques pédagogiques des formations conduites et produites dans les FRMJC. Un autre axe consiste à valoriser les formations des bénévoles.

---

## CATALOGUE UNIFORMATION

Nous coordonnons désormais la mise en œuvre du catalogue Uniformation pour les MJC et leurs Fédérations. Nous avons maintenant comme priorité de travailler à la formation des directions de MJC, dont le recrutement est de plus en plus difficile. Le réseau des MJC a souhaité faire des propositions pour intégrer le catalogue de formations d'Uniformation. La FRMJC Bretagne - Pays de la Loire a porté administrativement le dossier. Les ateliers de co-développement permettent aux salarié es de se questionner sur leur rapport au travail et de réduire la charge mentale.

---

## FORMATION À DESTINATION DES BÉNÉVOLES

**Gestion des associations niveau 2 - 18 janvier 2023** : Initialement prévue comme une suite à « Comptabilité des associations », ce temps de formation s'est transformé en temps d'échange autour des actualités et des problématiques rencontrées par les maisons d'origine des participants. L'éducation populaire étant au cœur de nos pratiques, il n'est pas étonnant de voir les contenus évoluer en fonctions des personnes présentes et/ou des situations rencontrées.

---

## DES MISSIONS D'ÉTUDES ET CONSEILS

L'association MPT du Moulin Vert est en écriture de son projet associatif. Ses équipes de salariés et bénévoles ont fini l'évaluation du projet d'agrément Centre social de ces 4 dernières années, et souhaitent imaginer les possibles orientations d'actions à venir. L'idée est d'avoir une phase de travail un peu utopique, avec l'idée de rêver et d'imaginer la maison de quartier idéale, puis, une phase de travail plus concrète avec des pistes de travail et des projets réalisables, en imaginant aussi la manière dont nous pourrions mettre en place ces projets : commissions, groupes de travail, commissions de jeunes, d'enfants... Pour ce faire, la MPT fait appel à la FRMJC pour animer la parole et faire émerger les idées sur 2 journées pleines.

*L'équipe d'animation du réseau - Patrick BELLOEIL, Yann FREMAUX, Corinne LE FUSTEC, Régine N'GALULA, Manon DECREUSE, Antonia JAKOBI avec le soutien de Alexis L'HOMME, Salim DIARRA, Jean-Charles MOULIN, Sarah MOREAU et Sophie ROTTIER sur les fonctions supports.*

AGO 2023 du 15 avril 2024

**Sur la fonction politique**, la fonction plaidoyer nous semble plus que jamais prioritaire. Pour le CA de la FRMJC, les plaidoyers se construisent soit à l'échelle régionale avec nos partenaires (mouvement associatif, CRAJEP, FONJEP, groupes d'animation de la vie sociale...), soit à l'échelle nationale avec MJC de France et ses partenaires, sur des enjeux de société. La réflexion se construit dans les échanges qui ont lieu dans les réunions de directions, dans les Conseils d'administration, dans les différents groupes de travail, et nous souhaitons l'élargir cette année à des conférences des président·es. **Le travail sur l'Observatoire est en est un élément clef**, de même que le travail avec le laboratoire de recherches **ATEMIS sur l'évaluation de notre action avec nos partenaires**. C'est pourquoi nous appelons plus que jamais à élargir le CA régional jusqu'à ce que toutes les MJC de Bretagne et des Pays de la Loire y soient représentées.

**Nous souhaitons renforcer notre présence dans des instances** à l'échelle des deux régions, des départements (CRAJEP, CESER, FONJEP, animation de la vie sociale, ...), mais aussi des villes et tout ceci en lien avec le travail mené avec ATEMIS.

**La fonction employeur** reste bien entendu centrale, notamment dans la gestion des postes de direction (accompagnement, départ à la retraite, remplacements, suivi, évaluation de l'accord d'entreprise). Nous saluons le départ de Christophe MARECHAL à la direction de la MJC de Scaër, et accueillons Luz SANJURJO sur le poste. Concernant l'équipe du siège, sa stabilisation sera la priorité 2024 (suivi des dossiers pour accidents du travail et remplacements des personnes en arrêt). Nous assurerons la mise en place de l'outil de gestion du temps et du coffre-fort des fiches de paies, la finalisation du livret d'accueil des salarié·es, ainsi que la mise en place de temps accompagnés pour les directions qui le souhaitent, afin de partager leurs difficultés liées au métier et prendre du recul sur ce qu'elles produisent.

**Sur la vie de réseau**, plusieurs axes viendront compléter l'existant (réunions régulières, groupes de travail, commissions, ...). L'outillage du siège sera renforcé au service des MJC : mise en place de « nextcloud », archivage, nouvelle arborescence, digitalisation d'un certain nombre de tâches, changement de nom de domaine pour enfin intégrer Bretagne - Pays de la Loire.

**Avec la conférence des président·es** et des formations bénévoles au plus près des territoires, il sera donné davantage de place aux administrateurs et administratrices pour que les CA soient encore plus des lieux de débats sur les enjeux sociétaux, mais aussi sur la gouvernance des MJC. Le livret des bénévoles sera également réactualisé.

**Nous souhaitons renforcer l'accompagnement des dynamiques territoriales**, notamment dans les endroits où elle est financée : ville de Rennes, département d'Ille et Vilaine, département des Côtes d'Armor, ville de Brest (les MJC au Thabor, l'observatoire, projet théâtre, la chorale inter-MJC, ...).

**Une formation spécifique pour les directeurs et directrices de MJC** qui n'ont pas été formé·es dans le réseau sur la dimension spécifique MJC (droits culturels, rôles et place des élu·es, accueillir en dignité et en droits) sera mise en œuvre.

**La priorité à la thématique « Jeunesse » sera donnée**, avec deux journées de réflexion en novembre 2024 pour une mise à jour de nos connaissances, mais aussi de nos pratiques, en appui sur le travail qui a été réalisé sur notre marque de fabrique jeunesse. Nous mettrons ensuite une feuille de route pour répondre à nos ambitions en matière d'accompagnement et de formation des animateur·rices jeunesse, en renforçant

l'accompagnement des services civiques, leurs formations, le travail autour des outils pédagogiques, des projets internationaux, et notamment les mobilités courtes dans le cadre d'Erasmus +.

Nous prévoyons également le lancement de la malle « chez Fraise », la reprise du projet sur la SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) et les enjeux écologiques en s'appuyant sur la future « charte des MJC en transitions ».

Les fonctions supports, et notamment le service « paies », seront développées.

**La formation est un secteur important** de la FRMJC. Les institutions nous contraignent de plus en plus dans les formalités d'habilitation, de label qualité, et dans les procédures de suivi des formations. Nous devons renouveler le label qualité QUALIOPi, reprendre le travail sur l'habilitation DESJEPS, étudier les besoins en formation d'animateur rices. Nous continuons à animer des modules de formation sous forme d'actions collectives autour des malles et d'enjeux d'animation.

**En conclusion**, nous faisons un focus sur la priorité que nous nous sommes donnés dans le travail avec ATEMIS, dont la première phase se termine en 2024, mais pour laquelle des poursuites se dessinent déjà dans un travail de réseau avec nos financeurs, tout en n'oubliant pas bien entendu son inscription dans un travail national.

Sur tous ces objets, le travail avec MJC de France restera bien entendu connecté grâce à notre participation aux instances, aux groupes de travail et aux commissions.

*Le Conseil d'administration de la FRMJC Bretagne - Pays de La Loire*



**FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE**

5, rue de Lorraine 35 000 RENNES

Tel : 06 50 12 07 96

[secretariat@frmjcbretagne.org](mailto:secretariat@frmjcbretagne.org)

[www.frmjcbretagne.org](http://www.frmjcbretagne.org)

*« Les défaites de la démocratie sont des défaites de l'égalité [...] Ce qui abrutit le peuple, ce n'est pas le défaut d'instruction, mais la croyance en l'infériorité de son intelligence... »*

# FIGECAL

Vous accompagner dans votre développement...

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

**« FEDERATION DES MJC DES REGIONS  
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE »**

Association  
Siège social : 5 rue de Lorraine  
BP 58311  
35083 RENNES

■ **SIÈGE SOCIAL**

Rue des Martinières  
53960 BONCHAMP  
Tél. 02 43 580 580

■ **LAVAL**

Avenue de Chanzy - BP 111  
53001 LAVAL CEDEX 1  
Tél. 02 43 02 00 00

■ **PARIS**

7 rue Galilée  
75016 PARIS  
Tél. 01 83 350 888

■ **RENNES**

10 rue Bignon  
35000 RENNES  
Tél. 02 99 41 88 49

■ **ERNÉE**

Zone de la Querminais  
53500 ERNÉE  
Tél. 02 43 05 05 05

■ **ÉVRON**

Route de Mézangers  
53600 ÉVRON  
Tél. 02 43 01 77 77

■ **SABLÉ**

Zone Tertiaire de la Martinière  
72300 SABLÉ  
Tél. 02 43 953 953

■ **VITRÉ**

3 avenue de Lymington  
35500 VITRÉ  
Tél. 02 30 05 12 12

contact@figecal.fr

www.figecal.fr

---

## **R A P P O R T**

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

---

A l'assemblée générale de l'association de la Fédération des M.J.C des Régions Bretagne - Pays De La Loire,

### **OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association "FEDERATION DES MJC DES REGIONS BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE" – 5 rue de Lorraine BP 58311 – RENNES (35083) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- le suivi des subventions qui représentant un total de 1 534 937 euros soit 77,67 % des produits d'exploitations
- les provisions pour risques et charges qui représentent un total de 103 382 euros soit 11,19 % du passif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

-Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude



ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 21/03/2024

**RENN EX CO**

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite près de la cour d'appel de Rennes  
Représentée par Monsieur DJARA Timothé



FEDERATION DES REGIONS DES MJC DE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE  
exercice clos le 31 décembre 2023

**BILAN ACTIF**

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	3 721	3 721		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	67 335	46 886	20 449	24 163
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	52 262	52 262		
Autres immobilisations financières	600		600	600
<b>total</b>	<b>123 932</b>	<b>102 868</b>	<b>21 064</b>	<b>24 778</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnement				1 611
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	442 415	21 278	421 137	416 598
Autres créances	29 414	21 427	7 987	1 058
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>	466 714		466 714	592 779
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF</b>				
Charges constatées d'avance	6 632		6 632	2 058
<b>total</b>	<b>945 175</b>	<b>42 705</b>	<b>902 470</b>	<b>1 014 104</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 069 108</b>	<b>145 574</b>	<b>923 535</b>	<b>1 038 882</b>

**BILAN PASSIF**

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
Autres réserves	94 051	94 051
Report à nouveau	337 433	294 375
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 255</b>	<b>43 059</b>
<b>total</b>	<b>440 740</b>	<b>431 485</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	103 382	158 800
<b>total</b>	<b>103 382</b>	<b>158 800</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 510	3 510
<b>total</b>	<b>3 510</b>	<b>3 510</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	500	500
Fournisseurs et comptes rattachés	43 391	44 686
Dettes fiscales et sociales	312 201	386 849
Autres dettes	17 290	5 911
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	2 520	7 140
<b>total</b>	<b>375 903</b>	<b>445 987</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>923 535</b>	<b>1 038 882</b>



FEDERATION DES REGIONS DES MJC DE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE  
exercice clos le 31 décembre 2023

**COMPTE DE RÉSULTAT**

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>		
Recettes d'activités	177 471	130 220
Subventions d'exploitation	1 534 937	1 519 180
Reprises/provisions	97 166	91 214
Transfert de charges	113 537	214 649
Autres produits	53 038	46 912
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 976 149</b>	<b>2 002 175</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Fournitures	56 117	51 383
Charges externes	149 133	171 402
Impôts, taxes et versements assimilés	117 971	116 038
Salaires et charges sociales	1 558 750	1 570 088
Dotations aux amortissements	13 173	9 633
Dotations aux provisions	45 029	41 262
Autres charges	4 280	286
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 944 452</b>	<b>1 960 092</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 697</b>	<b>42 083</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>3 491</b>	<b>1 540</b>
<b>Charges financières</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 491</b>	<b>1 540</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 798</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>27 307</b>	<b>450</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-25 509</b>	<b>-450</b>
Impôts sur les bénéfices	423	114
<b>Total des produits</b>	<b>1 981 437</b>	<b>2 003 715</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 972 182</b>	<b>1 960 656</b>
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 255</b>	<b>43 058</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat	40 637	40 637
<b>Charges</b>		
Personnel bénévole	40 637	40 637



**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

**NATURE ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

**La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE est une association loi 1901 à but non lucratif**

**La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE assure la fonction employeur :**

La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE recrute des directeur.rice.s de MJC qu'elle met à disposition des MJC de Bretagne dans le cadre de conventions avec des collectivités territoriales, avec, parfois le soutien du FONJEP. 16 directrices et directeurs de MJC sont mis à disposition. Ils, elles se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, leurs modes de management, leurs analyses des besoins, leur méthodologie de travail, leur projet associatif. Nous pouvons parler d'une démarche de réseau coopérative.

**La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE anime la vie de réseau :**

Notre volonté est de construire un réseau permanent, qui soutient, accompagne les MJC, dans, à la fois des propositions et de la coordination qui vient de la Fédération, mais aussi de manière horizontale à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de mise en action partagée, des séminaires.

Des administrateur.rice.s des MJC forment le Conseil d'administration régional, et assument la responsabilité de la FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE et le portage du projet, dans la réflexion. Ils, elles représentent la FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE Bretagne au sein des différents conseils d'administration des MJC qu'ils suivent régulièrement. Des temps de formation pour les administrateur.rice.s sont mis en place et beaucoup de membres de bureau actifs des MJC partagent et échangent sur leur manière d'assumer les responsabilités qu'ils prennent, et la manière d'exercer leurs mandats en coopération avec les équipes de salarié.e.s. Ils se retrouvent régulièrement : formation aux outils de débat (théâtre forum, méthodes actives de débats..., la fonction de trésorier, de président, les délégations de responsabilités, mais aussi des thèmes plus larges, comme la démocratie, comment s'exprime t'elle, se vit elle dans nos MJC ?)

La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE réunit aussi régulièrement les coordinateur.rice.s et animateur.rice.s à l'échelle régionale, mais aussi départementale ou locale avec des rencontres régulières entre professionnels. De la même manière, les personnels administratifs se retrouvent également pour travailler sur des thématiques (droits culturels, travail social, jeunesse, questions d'égalité...), des outils (comptabilité, paye, tableaux de bords financiers, éléments juridiques).

**Pour animer et fédérer son réseau, la FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE c'est une équipe d'administratrices et d'administrateurs et de salarié.e.s., des outils d'accompagnement du réseau (paye, expertise financière, soutien juridique, de l'accompagnement RH, des chantiers coopératifs de travail thématiques, des thématiques de réflexion...**

**La FRMJC BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE est agréée « Organisme de formation » :**

Formations Professionnelles ; BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS.

VAE aux diplômes des métiers de l'Animation professionnelle (BP JEPS, DEJEPS, DESJEPS).

VAE Licence Professionnelle et Master dans le cadre de l'Animation et de l'intervention socioculturelle en lien avec PARIS Créteil Est.

Formations des bénévoles associatifs.

Formations courtes.



## CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES

- indépendance des exercices  
elles ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- La valorisation des apports en nature n'est pas intégrée au compte de résultat mais reprise en bas de tableau

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

**1) Evaluation des contributions volontaires**

BENEVOLAT

**40 637 €**

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le barème suivant :

- Fonction Dirigeant (bénévoles administrateurs) : 30,80 € horaire (indice 450)  
augmenté des charges patronales (50%).
- Le nombre d'heure de bénévolat est évalué à 1 320 heures

**2) Charges exceptionnelles :**

**27 307 €**

dont :

Charges exceptionnelles :

Charges/exercice antérieur :

27 307

**3) Produits exceptionnels :**

**1 798 €**

dont :

Produits sur exercices antérieurs

1 798

**4) Immobilisations :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition  
(prix d'achat et frais accessoires)

**5) Fonds dédiés**

les fonds restant à engager pour la formation des bénévoles sont de 3 510 €

**6) Rémunération des cadres dirigeant bénévoles et salariés**

La rémunération du directeur régional est conforme à la convention collective de l'animation.  
Aucune indemnité ou avantage en nature n'est perçu par les administrateurs de l'association.

**7) Engagements en matière de retraite**

l'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La dotation de l'exercice est de 30 346 €

Au 31/12/2023 la provision pour indemnité de fin de carrière est de

63 269 €

et tient compte de l'assujettissement aux cotisations sociales.



FEDERATION DES REGIONS DES MJC DE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE  
exercice clos le 31 décembre 2023

**IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions ou rebut	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
205 000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	3 721			3 720
<b>total</b>	<b>3 721</b>			<b>3 720</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
215 400 MATERIEL PEDAGOGIQUE ET EXPOSITIONS	5 600	3 069		8 669
218 100 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	7 762			7 762
218 300 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	33 300	6 390		39 690
218 400 MOBILIER	11 215			11 215
<b>total</b>	<b>57 876</b>	<b>9 459</b>		<b>67 335</b>
<b>Total général</b>	<b>61 597</b>	<b>9 459</b>		<b>71 055</b>

**AMORTISSEMENTS**

	Valeur brute début d'exercice	Augmenta° (dotations)	Diminut° (sorties)	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
280 500 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	3 720	1		3 721
<b>total</b>	<b>3 720</b>	<b>1</b>		<b>3 721</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
281 540 MATERIEL PEDAGOGIQUE ET EXPOSITIONS	8 302	2 498		10 800
281 810 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
281 830 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 024	10 109		22 133
281 840 MOBILIER	10 526	566		11 092
<b>total</b>	<b>33 713</b>	<b>13 173</b>		<b>46 886</b>
<b>Total général</b>	<b>37 433</b>	<b>13 173</b>		<b>50 607</b>



FEDERATION DES REGIONS DES MJC DE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE  
exercice clos le 31 décembre 2023

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
<b>De l'actif circulant</b>			
CLIENTS DOUTEUX	3 782	3 782	
CREANCES CLIENTS	438 633	438 633	
FOURNISSEURS DEBITEURS	4 730	4 730	
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES			
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
DIVERS (PRODUITS A RECEVOIR)	2 500	2 500	
DEBITEURS DIVERS	21 427	21 427	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 632	6 632	
<b>Total</b>	<b>477 704</b>	<b>477 704</b>	

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES (1) (2)	500	500		
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	43 391	43 391		
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES	160 658	160 658		
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	131 128	131 128		
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	423	423		
AUTRES IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	19 669	19 669		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 520	2 520		
<b>Total</b>	<b>375 579</b>	<b>375 579</b>		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>				
PROVISIONS POUR RISQUE				
PROVISIONS POUR PENSIONS & OBLIGATIONS SIMILAIRES	101 267	30 346	68 344	63 269
PROVISIONS RESERVE FORMATION	57 533	10 902	28 322	40 112
PROVISIONS POUR CHARGES	15 000			15 000
<b>total</b>	<b>173 800</b>	<b>41 248</b>	<b>96 666</b>	<b>118 382</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
SUR AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 262			52 262
SUR COMPTES CLIENTS	17 497			17 497
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	21 927		500	21 427
<b>total</b>	<b>91 685</b>		<b>500</b>	<b>91 185</b>
<b>Total</b>	<b>265 485</b>	<b>41 248</b>	<b>97 166</b>	<b>209 567</b>
dont dotations & reprises d'exploitation		41 248	97 166	

FONDS DEDIES

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
<b>Fonds dédiés</b>				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 510			3 510
<b>total</b>	<b>3 510</b>			<b>3 510</b>
<b>Total</b>	<b>3 510</b>			<b>3 510</b>

**FEDERATION DES REGIONS DES MJC DE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE**  
exercice clos le 31 décembre 2023

**VARIATION DES FONDS PROPRES**

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	94 051				94 051
Fonds propres avec droit de reprise					0
Écarts de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau	294 375	43 059			337 433
Excédent ou déficit de l'exercice	43 059	-43 059	9 255		9 255
Situation nette					0
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
<b>TOTAL</b>	<b>431 485</b>	<b>0</b>	<b>9 255</b>	<b>0</b>	<b>440 740</b>



---

## **RAPPORT SPECIAL**

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

---

A l'assemblée générale de l'association de la Fédération des M.J.C des Régions Bretagne - Pays De La Loire,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE**

#### **Convention de partenariat entre la FRMJC BRETAGNE – FDMJC des Côtes d'Armor.**

- **La FRMJC s'engage à mettre à disposition de la FDMJC :**
  - ❖ Une directrice à 20% de son temps,
  - ❖ Une coordinatrice administrative à 30% de son temps
  - ❖ Une comptable à 15 % de son temps
  - ❖ Un comptable assistant à hauteur de 50 % de son temps



- ❖ Du temps de coordination de projets de réseau à 100% de son temps
  - ❖ Un poste d'agent d'entretien à hauteur de 20 % du coût.
  - ❖ A prendre en charge les frais de fonctionnement suivants à hauteur du montant de % défini dans la convention de partenariat.
- **D'autre part, la FDMJC s'engage à prendre en charge :**
- ❖ Le coût de poste de la directrice à 20% comprenant les cotisations sociales, les charges conventionnelles, celles de l'accord d'entreprise), déduction faite du montant du FONJEP
  - ❖ 30% du coût de poste de la coordinatrice administrative
  - ❖ 15 % du coût de poste de la responsable financière incluant.
  - ❖ Les 10% de frais de gestion incluant les frais de fonctionnement de la FRMJC
  - ❖ 30% voiture, entretien essence
  - ❖ À mettre à disposition 30% du coût de la coordinatrice de réseau en charge des projets internationaux

Fait à RENNES, le 21/03/2024

**RENN EX CO**  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite près de la cour d'appel de Rennes  
Représentée par Monsieur DJARA Timothé

